

#### ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :  
Né(e) le :  
A :  
Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire<sup>1</sup> :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés<sup>2</sup> ;

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité<sup>3</sup> dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)).

Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés; consultations et soins de patients atteints d'une affection de longue durée.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative.

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le :                    à                    h  
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

<sup>1</sup> Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

<sup>2</sup> A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

<sup>3</sup> Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

Retrouvez le Fil d'actualité sur cette page : [Fil d'Actu Ewanews - Avril 2020](#) ; [Fil d'Actu Juin 2020](#)

**Derniers chiffres, au 31 mars 2020.** Toujours 11 personnes hospitalisées en Dordogne pour le Covid-19, et quatre personnes en réanimation contre cinq, la veille, donc dimanche. Et toujours aucun décès heureusement. La Dordogne est l'un des départements les plus épargnés pour le moment. Par contre, cent personnes de plus ont été hospitalisées dans la région en une journée, 658 étaient enregistrées hier soir lundi. Et 72 décès sont à déplorer depuis le début de l'épidémie dans la région, contre 58 dimanche. 277 personnes ont pu rentrer chez elles.

Selon l'ARS, l'opération Renfort Covid est lancée. C'est une plateforme de mise en relation entre volontaires et établissements qui ont besoin de renfort. L'appel à l'aide concerne les étudiants, professionnels, actifs, retraités du monde de la santé : [contact www.renfort-covid.fr](http://www.renfort-covid.fr) . Un dispositif a été développé lundi en Nouvelle-Aquitaine auprès de tous les établissements de santé et les structures prenant en charge les personnes âgées. Certains métiers sont particulièrement recherchés : médecins, chirurgiens, infirmiers, brancardiers, pharmaciens, préparateurs...

Déjà plus de mille artisans et producteurs inscrits sur la plateforme en ligne lancée par la région et qui permet de mettre en contact consommateurs et vendeurs, en lien avec l'agence de l'alimentation Nouvelle-Aquitaine... Elle permet à partir de ce mardi de savoir où acheter ses produits locaux de saison, près de chez soi, et permet également de se faire livrer à domicile ou dans un commerce de proximité. La plateforme compte déjà près de 30.000 consommateurs pré-inscrits depuis son lancement il y a quelques jours : [produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr](http://produits-locaux-nouvelle-aquitaine.fr) ... Par contre, devant le succès rencontré de la plateforme, il faut s'armer de patience pour y avoir accès.

Côté enseignement, la région renforce son dispositif d'aide aux devoirs gratuit, par téléphone au 05.57.57.50.00. Les matières sont le français, l'anglais, l'espagnol, les maths et la physique. C'est en service du lundi au jeudi de 14h à 20h.

Le CIDFF de la Dordogne reste disponible auprès des femmes et des familles. L'association qui ne peut recevoir le public actuellement continue de garantir une écoute et une information par téléphone mais aussi par mail du lundi au vendredi. Le centre d'information du droit des femmes et des familles regrette que le renforcement du confinement puisse générer une augmentation des violences intra-familiales. En cas d'urgence-violence, il est possible d'appeler le 39 19 ou le 17, voire d'envoyer un sms au 114 (numéro disponible jusqu'à la fin du confinement, indiquez votre adresse). Le CIDFF Dordogne (situé au 4 rue Kléber à Périgueux) est lui joignable au 05.53.35.90.90.

Le Planning Familial de la Dordogne, de son côté, fait savoir que sa permanence téléphonique est maintenue du lundi au jeudi, au 05.53.53.11.96. On peut les contacter pour des renseignements concernant contraception, IVG, accompagnement concernant les violences, etc. On peut les contacter aussi par mail à [pf.dordogne@gmail.com](mailto:pf.dordogne@gmail.com). On rappelle le numéro vert national : le 0.800.08.11.11. Pour ce qui est des centres de planification et d'éducation familiale, c'est le 05.53.02.03.90.

Enfin, les conseillers départementaux de la Dordogne ont voté lundi par voie électronique la reconduction du taux de la taxe sur le foncier bâti. Le taux reste inchangé par rapport à l'an passé, soit 25,98%. Les conseillers ont exprimé leur solidarité, à l'issue du vote, auprès de tous les Périgourdins et leur reconnaissance pour les travailleurs de première ligne. Les élus espèrent se retrouver dès le mois de juin pour reprendre les débats.

**Les chiffres du lundi 30 mars 2020.** Il ne restait que 11 personnes hospitalisées hier soir dimanche en Dordogne à cause du Covid-19. Selon Santé Publique France, elles étaient 41 vendredi soir. 5 personnes sont en réanimation ou en soins intensifs. Fort heureusement, toujours aucun décès n'est signalé dans le département. En Nouvelle-Aquitaine, 163 nouveaux cas confirmés recensés par Santé publique France le 28 mars (chiffres publiés le 29 mars), ce qui porte le total à 1 520 cas confirmés dans la région Nouvelle-Aquitaine depuis le début de l'épidémie (au lieu de 1357 cas la veille, chiffre publié le 28 mars 2020). Ils étaient 1172 le 27 mars. 558 personnes sont actuellement hospitalisées dans la région, au lieu de 490 personnes la veille, dont 160 (au lieu de 127 la veille) sont actuellement en réanimation ou soins intensifs (ils étaient 96, il y a deux jours). 58 décès sont à déplorer depuis le début de l'épidémie dans la région en milieu hospitalier. Un nouveau chiffre est communiqué : celui des personnes guéries sorties de l'hôpital, 226 depuis le début de l'épidémie dans la région. (Chiffres de l'

[ARS](#)

) Le point complet de la situation au samedi 28 mars 2020 est à revoir en vidéo sur la [page Facebook du Gouvernement](#)

Lors d'une conférence de presse samedi 28 mars 2020, Edouard Philippe a souligné... "Je vais vous dire les choses avec clarté et franchise : le combat ne fait que commencer. Les quinze premiers jours d'avril seront difficiles, plus durs que ceux que nous venons de traverser." L'ARS a publié dimanche 29 mars son bulletin quotidien sur l'épidémie des personnes hospitalisées. En Nouvelle-Aquitaine : 163 nouveaux cas confirmés, 558 hospitalisés, 226 retours à domicile après hospitalisation, 58 décès. Deux équipes de soignants volontaires sont parties en mission de renfort à Metz et Nancy. Nous rendons hommage aux médecins décédés en France et au personnel médical de notre région qui se bat pour soigner les malades du Covid 19, mais aussi aux travailleurs, hôtesses de caisse, livreurs, pharmaciens, routiers, aides maternelles...

La vente de plants potagers est autorisée dans les coopératives agricoles et dans d'autres commerces déjà ouverts. La préfecture de la Dordogne autorise à nouveau cette vente, sur demande du président du Département. Les jardiniers vont pouvoir se ravitailler. Les personnes qui possèdent un potager, pourront s'alimenter en produits frais dans les prochaines semaines. (France Bleu)

Malgré la morosité ambiante et pour occuper les enfants quand la classe à la maison est "terminée", la Chambre d'agriculture de la Dordogne propose une fois par semaine des animations aux jeunes. L'équipe chargée des animations dans les établissements scolaires du département, de la maternelle au collège, diffuse une animation ludique à réaliser en famille à la maison. Ces animations sensibilisent à la saisonnalité des produits, à la protection de l'environnement, à la présence des animaux de la ferme et l'utilité de la forêt. En ce moment, on peut découvrir les chants des oiseaux, développer son sens de l'observation ou encore à dire *oi seau*

en langue des signes. Durant la crise sanitaire, l'équipe Dynamique Territoriale en charge de ces animations poursuit sa mission sur le site web de la Chambre d'agriculture et sur les réseaux sociaux.

[La première animation est en ligne](#)

Le Département Dordogne-Périgord offre un accès gratuit à sa médiathèque numérique durant la période de confinement, habituellement réservée aux adhérents des bibliothèques. Dans la rubrique "Savoirs", on peut trouver aussi des ressources éducatives, du soutien scolaire, des méthodes de langue... Et, dans les dossiers thématiques, le meilleur des ressources gratuites testées et approuvées par les agents du Département. [S'inscrire ici](#) .

Dans les EHPAD, des mesures exceptionnelles sont mises en place pour faire face à la crise sanitaire et mettre sous protection maximale les établissements. Chaque directeur d'établissement est garant de cette organisation et bénéficie de l'appui permanent de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, avec un soutien en matériel et surtout une gestion de crise lorsqu'un cas symptomatique est déclaré. Les priorités sont de renforcer les mesures d'hygiène, de sécuriser l'accès au bâtiment et de réduire au maximum les entrées et sorties de personnels, de stopper la propagation du virus en isolant les résidents symptomatiques, et d'assurer le suivi de l'évolution de la situation pour adapter l'organisation et répondre à l'urgence.

Deux équipes de professionnels de santé néo-aquitains partent en mission de renfort à Nancy et Metz. L'ARS organise ce week-end une mission de 4 jours pour 19 professionnels volontaires : médecins anesthésistes-réanimateurs, médecins urgentistes, infirmières anesthésistes, infirmières de salle de réveil, médecins de soins palliatifs et psychologue. Le mouvement de solidarité spontané s'est manifesté avec plus d'une soixantaine de professionnels médicaux et paramédicaux portés volontaires pour partir apporter leurs compétences et leur aide à leurs homologues éprouvés par la crise dans la région Grand Est. Tout en veillant à ne pas désarmer les équipes ni saturer les capacités des établissements de la région Nouvelle-Aquitaine. Les décisions sont prises au jour le jour, au regard de l'évolution de

l'épidémie et en appréhendant un éventuel pic d'hospitalisation, ici, dans les prochaines semaines...

La période de confinement en France est prolongée de deux semaines supplémentaires, à partir de ce mardi 31 mars, soit jusqu'au 13 avril. Après le Grand est, la vague épidémique arrive en Ile-de-France et dans les Hauts de France.

Un hectare de forêt est parti en fumée à Cubjac, lieu-dit La Côte, samedi midi 28 mars. Une vingtaine de sapeurs-pompiers étaient sur place, équipés de cinq véhicules. La préfecture de Dordogne conseille fortement de débroussailler son terrain pour lutter contre la propagation des feux de forêts.

---

Les hôpitaux anticipent un pic début avril. "L'afflux va commencer dans les 72 heures et atteindre son maximum en fin de semaine prochaine" selon le 3e groupe hospitalier AP-HM (Dordogne Libre du vendredi 27 mars 2020).

Courrier. Le facteur qui vient de déposer le courrier ce vendredi matin, nous avertit qu'il ne passera maintenant que mercredi prochain...

Dans son éditorial du jeudi 26 mars 2020, le journal Le Monde titre : *Coronavirus : applaudir les soignants mais aussi les armer*

. Extraits : « Les professionnels de santé ont urgemment besoin d'équipements et de la mise en œuvre de mesures efficaces pour délester les hôpitaux... Un nouveau train de mesures a été annoncé : prime exceptionnelle pour les personnels de santé,

*plan massif*

pour l'hôpital et revalorisation des carrières, mobilisation de l'armée. La France, elle, est méconnaissable : confinée, largement paralysée et inquiète, mais mobilisée contre un virus qui menace chacun. Nulle menace étrangère ni décombres, mais des rues désertes, des familles en cohabitation forcée, assujetties à une actualité angoissante, des solitudes exacerbées, des professionnels dévoués et admirés... Placés en première ligne, les personnels soignants sont les nouveaux

*hussards noirs*

de cette République combattante, les héros d'une lutte vitale qui vise à honorer la promesse républicaine de l'égalité de protection face à la maladie et de l'égal accès aux soins. Il faudra se

souvenir des promesses de revalorisation une fois la crise passée... Le risque d'épuisement guette... Nous sommes loin d'avoir passé la vague. A l'approche du pic de l'épidémie... La distribution des masques de protection reste entravée par la pénurie. Que des médecins généralistes, des caissières, des ouvriers, des policiers en soient démunis, que des personnels hospitaliers les quémandent n'est pas acceptable. Que la vie de malades soit compromise faute d'appareils d'assistance respiratoire ne l'est pas davantage. Il faut aussi tirer les conséquences de l'impossibilité matérielle d'un confinement strict dans des logements exigus. Le président de la République, s'il veut aller jusqu'au bout de la métaphore guerrière qu'il a choisie, ne doit pas se contenter de paraphraser Clemenceau. Il doit armer les fantassins qui montent à l'assaut, protéger les civils et mobiliser l'appareil productif, s'il prétend être comparé un jour au *Père la victoire*

».

Le décès à Sainte-Orse de Mme Rolande Geraud (92 ans). Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale au cimetière. Rolande Géraud avait publié un ouvrage : "Résumé de l'histoire de Sainte-Orse en Périgord". Elle était guide bénévole pour faire découvrir son village et s'occupait de la bibliothèque. Ancienne institutrice, elle donnait des cours de soutien scolaire aux enfants. En raison des circonstances actuelles, un hommage plus digne lui sera rendu plus tard. Au regard des circonstances actuelles de confinement et du faible nombre de publications d'avis d'obsèques en ce moment dans la presse, il est possible que certaines familles ne souhaitent pas publier d'avis de décès. Nous rappelons simplement que cette démarche est gratuite sur [Ewanews.com](http://Ewanews.com).

Dans un communiqué de presse du 26 mars 2020, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) apporte son soutien aux entreprises face aux conséquences économiques lourdes liées à l'état d'urgence sanitaire. Certaines mesures sont mises en place pour soutenir l'ensemble des entreprises engagées dans la transition écologique... Une avance de 20% est accordée sur les aides afin de répondre aux besoins de trésorerie des petites ou moyennes entreprises, des associations, particulièrement impactées par la crise, et faire face aux premières dépenses des projets engagés. Cette avance sera récupérée sur le dernier versement. Une avance sur les achats de 20% sera également systématiquement versée sur toute commande ou marché engagé auprès d'entreprises petites, moyennes ou de tailles intermédiaires. Plus d'informations sur le site internet [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr).

En Dordogne, aucun cas de coronavirus n'est recensé en date du 25 mars 2020 et au sein des forces de l'ordre. "La vague arrive et il faut maintenir les mesures" a souligné le préfet Frédéric Périssat. La possibilité d'un couvre-feu n'est pas encore évoquée. Aucun hôtel n'a été réquisitionné pour l'accueil des soignants. 18 lits sont disponibles en réanimation au centre hospitalier de Périgueux qui pourra cependant augmenter sa capacité d'accueil en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Du côté des entreprises, "135 d'entre-elles ont fait une

demande de chômage partiel et cela concerne 2.000 salariés. Pour les personnes âgées, atteintes d'un handicap ou isolées, on a demandé à l'ensemble des municipalités et des CCAS de bien mettre à jour leur liste d'appel d'urgence..." dit le préfet.

En Corrèze et en Lot-et-Garonne, tous les commerces sont fermés entre 21 heures et 5 heures du matin jusqu'au 15 avril. Les préfets viennent de décider de la fermeture des commerces d'alimentation de nuit, de la petite épicerie au supermarché, mais également des bureaux de tabac, des stations service...

Un premier décès lié au coronavirus en Lot-et-Garonne... Un homme de 83 ans a perdu la vie après avoir été infecté par le Covid-19. C'est le premier département de la région à avoir dépassé le seuil épidémique, il compte 75 cas confirmés et 17 hospitalisations dont une au sein du service de réanimation. Les cas confirmés sont sous-estimés car tout le monde n'est pas dépisté. Les personnes diagnostiquées par la médecine de ville sont exclus de ce bilan.

Le préfet de la Dordogne salue le sens civique des Périgourdins sur l'antenne de nos confrères de France Bleu. Sur une moyenne de 4500 contrôles quotidiens sur le département, une soixantaine de contraventions sont dressées, soit près de un pour cent des contrôles.

Une halte pour les routiers. Ewanews tire un grand coup de chapeau aux Transports Bardet de Montignac, situés avenue de la Gare. Par solidarité, l'entreprise met à disposition, durant la crise sanitaire, ses sanitaires, douches et micro-ondes pour les chauffeurs routiers en transit qui souhaitent faire une pause. Tél. 05 53 51 04 18.

Au niveau national, l'aéroport d'Orly sera fermé dès mardi prochain pour faire face à la baisse du trafic aérien. La circulation des trains sera très réduite dès ce vendredi 27 mars. Il n'y aura plus que 7% des TGV et Intercités en circulation. En région parisienne, les métros et RER s'arrêteront de circuler le soir à 22h dès ce jeudi 26 mars. "La France doit se préparer à un effort long face à l'épidémie" a indiqué le Premier ministre Edouard Philippe à l'issue du Conseil des ministres de ce mercredi matin 25 mars. Côté bilan, la France a dépassé le cap des mille morts, un bilan sous-estimé puisqu'il ne prend pas en compte les décès à domicile ou dans les EHPADs.

Ordures ménagères. Seules les poubelles noires (ou marron) sont collectées (aux jours

habituels) durant la crise sanitaire, par le SIRTOM de Brive, et donc sur Terrasson. Les poubelles jaunes ne sont pas collectées jusqu'à nouvel avis. Pour le SMD3, les deux collectes sont toujours assurées. Mais en raison de l'absence de certains personnels, il peut y avoir du retard dans le ramassage et il est conseillé de laisser son bac 24 heures de plus sur le bord de la route, s'il n'a pas été collecté.

De nouvelles règles sont en place depuis le mardi 24 mars pour le confinement. Pour les activités sportives, il faut préciser l'heure de sortie (en plus du jour) sur son attestation dérogatoire et ne pas dépasser une heure, ni un kilomètre autour de son domicile. Il faut être seul et ne sortir qu'une seule fois par jour. (Pour calculer gratuitement le kilomètre autour de chez soi : [www.calcmaps.com](http://www.calcmaps.com) )

Gestes barrières. Eviter de porter ses mains au visage et de toucher yeux, nez et bouche...

La distribution du courrier et des colis est réduite à trois jours par semaine à partir du 30 mars. Cette semaine ce mardi et jeudi, puis vendredi, et la semaine prochaine mardi, mercredi et jeudi. Pour faire face à l'épidémie et pour "protéger la santé des postiers...", le courrier ne sera distribué qu'un jour sur deux.

Le gouvernement a lancé une [plateforme internet covid19.reserve-civique](https://www.reserve-civique.fr/) qui, construite sur le réseau associatif (Voisins solidaires...), permet aux structures de faire état de leurs besoins de renforts autour de quatre missions prioritaire : l'aide alimentaire et l'aide d'urgence, la garde exceptionnelle des enfants, le lien avec les personnes fragiles isolées et la solidarité de proximité. Toute personne souhaitant se porter volontaire peut s'inscrire.

Les supermarchés adaptent leurs horaires d'ouverture à la crise sanitaire. Beaucoup ferment à 18h... Intermarché Terrasson et Montignac ouvrent de 10h à 18h ; Leader price de 9h à 18h ; Leclerc Terrasson de 9h30 à 19h ; Carrefour de 8h30 à 19h ; Auchan Terrasson de 8h30 à 18h ; etc.

Les derniers chiffres de l'ARS publiés samedi 21 mars : 95 nouveaux cas de Coronavirus Covid-19 viennent d'être confirmés en Nouvelle-Aquitaine, cela porte à 501 le nombre de cas confirmés dans la région, dont en Dordogne 10, Corrèze 18, Lot-et-Garonne 64, Gironde 73, Haute-Vienne 15... Les deux pages à suivre actuellement sont : [la page du Ministère de la](#)



[santé et des solidarités](#)

(qui

souligne "une aggravation de l'épidémie"), le

[site BFM TV](#)

, et la

[page de l'Agence Régionale de Santé \(ARS\) Nouvelle-Aquitaine](#)

. Lundi, un avis sur le confinement sera rendu par le Conseil scientifique.

La solidarité s'organise à Terrasson. Tandis qu'une cellule de crise a été mise en place en mairie (05 53 51 47 00), des habitants proposent quelques idées... Par exemple, Jean-Marc propose de "recenser les personnes dans le besoin, à l'aide d'une voiture munie d'un haut-parleur, comme on le fait déjà en cas d'inondation, pourrait passer dans les quartiers et les villages isolés, ou en faisant du porte-à-porte. Ceux qui en ont le plus besoin (sans famille, sans portage de repas et sans service à domicile) seraient aidés en nourriture ou autres, en leur apportant chez eux. Des comités de quartier (bénévoles ou employé municipaux) pourraient être créés et seraient chargés d'appeler chaque jour ces personnes listées, pour voir leur besoin..." De son côté, Brigitte Ovaguimian, correspondante de presse, met en place "un service d'entraide pour les personnes qui ont besoin d'aide, pour faire leurs courses, aller à la pharmacie... L'aide apportée sera faite, autant que possible, par des personnes du même quartier que le demandeur, afin de limiter les déplacements". Le contact peut se faire au 06.36.22.76.41 ou sur la [page Facebook Brigitte Ovaguimian Pro](#) .

En cette période de confinement, l'activité physique en extérieur reste autorisée, mais les activités de pleine nature sont suspendues. La marche ou un petit footing sont autorisés mais à proximité de son domicile, donc dans son quartier ; la durée doit être brève et sans contact avec d'autres personnes. Il est possible de sortir avec ses enfants, avec une seule autorisation mais sur laquelle vous indiquez leurs prénoms. Il n'est pas possible de retrouver des amis. Le footing peut se faire en couple ou entre deux personnes du même foyer... Chacun doit être bien sûr muni de son autorisation dérogatoire de déplacement. Pour les sorties en forêt, il est interdit de prendre sa voiture pour s'y rendre. La navigation ainsi que les déplacements de toute personne sur le domaine public fluvial sont interdits jusqu'au 31 mars (pour l'instant) à l'exception des déplacements liés à une activité professionnelle...

Peut-on se rendre à une cérémonie d'obsèques ?... ( [reportage de TV Tours](#) )

La préfète de Nouvelle-Aquitaine, Fabienne Buccio, "encourage les municipalités à maintenir les marchés hebdomadaires, à les réorganiser avec des cagettes qui séparent chaque espace, pour aérer entre les visiteurs. C'est un moyen de proximité pour disposer de denrées fraîches".

La Poste est fermée ce samedi 21 mars partout en France. Pas de courrier, pas de colis, la Poste annule sa tournée et ferme ses bureaux pour soulager ses équipes.

**Ewanews en congés.** Ce n'est pas avec gaieté de coeur qu'Ewanews se met en congés durant deux semaines à partir de ce samedi 21 mars 2020. Chacun doit se protéger et protéger les autres, et puis il n'y a plus aucun rendez-vous du côté des collectivités, des associations, de la culture, des sports, des écoles... Alors, ces congés s'imposent, hélas, veuillez-nous en excuser. La situation exceptionnelle actuelle de confinement aurait pourtant demander de l'information, de la communication, et de la solidarité, d'autant plus sur un plan local...

Confinement. Le montant de l'amende varie depuis mercredi dernier entre 135 et 375 euros pour non présentation de l'attestation de déplacement... Des contrôles fixes ou alors des contrôles mobiles et ponctuels ont lieu tous les jours. Chacun ne doit sortir que pour certains motifs : aller travailler, rendez vous chez le médecin, aller faire vos courses ou aller à la pharmacie, aider un proche en difficulté, promener votre chien, faire du sport mais footing uniquement et à côté de chez vous. A chaque fois, vous devez avoir sur vous une attestation sur l'honneur qui explique le motif de votre sortie. Il est possible d'aller seul en forêt à moins de deux kms. Les ballades à deux sont interdites. Vous ne pouvez pas prendre votre voiture pour aller vous balader en forêt. Il est possible de faire un [test sur internet](#) pour savoir si l'on est contaminé. On salue au passage l'initiative de certains journaux comme la Dordogne Libre qui publie actuellement sur sa dernière page quatre attestations de déplacement dérogatoire à utiliser.

Les forces de l'ordre auraient reçu l'ordre de mettre systématiquement en garde à vue les citoyens inciviques verbalisés au moins deux ou trois fois sur un court délai. Les récalcitrants sont donc en garde à vue pour «mise en danger de la vie d'autrui» et encourent an de prison et 15.000 euros d'amende. Toute personne transgressant les règles de circulation est considérée comme potentiellement porteuse du Covid-19 – et donc représente un danger – puisqu'on ne dépiste plus que les cas graves.

Dans un communiqué de presse de ce vendredi 20 mars, la mairie de Terrasson précise qu' "une cellule de crise est mise en place afin de faire face à la pandémie de Covid-19 (Corona virus) et à ses conséquences sur les administrés. Toute personne rencontrant des difficultés dans son quotidien, des interrogations sur la situation ou qui nécessite d'être accompagnée, doit prendre contact avec la mairie au 05 53 51 47 00. Une réponse sera apportée à toute

sollicitation en fonction de l'évolution de la situation".

Dans l'actualité de ce vendredi 20 mars, le coronavirus et un nouveau bilan quotidien de l'épidémie par l'ARS (hier soir jeudi) : 305 cas confirmés en Nouvelle-Aquitaine. Le Lot-et-Garonne et la Gironde sont les départements les plus touchés avec 59 et 54 cas. Le Lot-et-Garonne est classé zone d'exposition à risques et le comptage est alors plus précis. Maintenant, on ne dépiste plus que les personnes vraiment fragiles dans des structures de type EHPAD...

L'épidémie continue de progresser. En France 108 patients sont morts en 24 heures, 372 depuis le début de l'épidémie. En Dordogne 7 cas sont confirmés et 12 en Corrèze. Un homme de 66 ans qui était hospitalisé dans le service de maladies infectieuses du Centre hospitalier de Pau est décédé hier. "Son terrain clinique était très défavorable en raison d'une polyopathie nécessitant une prise en charge palliative" précise l'Agence Régionale de Santé. Les quatre personnes de plus contaminées en Corrèze hier jeudi sont quatre agents de l'hôpital de Tulle. Ils sont âgés de 25 à 40 ans, et leur état n'inspire pas d'inquiétude. Une autre personne, domiciliée en Dordogne, et travaillant à Pompadour s'ajoute à la liste. Son état n'est pas inquiétant, elle est confinée chez elle.

Selon le Directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, jeudi soir : "La meilleure réponse (pour faire face au Covid-19) c'est la distanciation sociale, le fameux mètre minimum de distance entre chaque personne et la réduction massive de tous vos contacts... Il ne faut pas porter de masques si nous ne sommes pas malades et lorsque l'on n'est pas soignant" dit-il. Le président de la République déplore que trop de Français prennent "à la légère" les mesures de confinement. Certaines plages, et à Bordeaux les quais de la Garonne, sont interdits d'accès depuis hier jeudi. Les sorties pour prendre l'air et se dégourdir les jambes doivent être brèves, de 30 à 40 minutes maximum, même avec l'attestation. Et attention, utiliser le vélo comme activité sportive n'est pas accepté dans les dérogations du gouvernement pour sortir de chez vous... On notera qu'un jogger s'est fait verbalisé au lac du Causse, où il était venu en voiture. Il n'était donc pas dans sa zone de résidence comme le veut la réglementation, soit près de son domicile. Des contraventions d'un montant de 135 euros ont été remises aussi à des personnes croisées plusieurs fois dans les rues la même journée.

Les conseils municipaux d'installation sont annulés et reportés, peut-être à la mi-mai... Ces conseils municipaux pour les élus au premier tour étaient d'abord prévus à huis clos. Le gouvernement a finalement annoncé, hier soir jeudi, le report de ces conseils qui étaient prévus entre ce soir vendredi et dimanche. ( [La Croix](#) - [BFM](#) )

La Caisse primaire d'assurance maladie a fermé tous ses accueils au public mais les équipes continuent à travailler pour gérer les dossiers courants. Mais si vous devez envoyer des courriers à votre CPAM, il ne faut pas déposer les lettres dans les boîtes aux lettres situées notamment à Terrasson, Sarlat, Bergerac... Il faut envoyer ses courriers à CPAM de la Dordogne, 50 rue Claude Bernard, 24010 Périgueux cedex.

La solidarité s'organise dans les villages pour faire face au confinement. Plusieurs initiatives sont à noter ici et là. C'est le cas à Peyrelevade en Corrèze notamment où des photocopies de la fameuse attestation dérogatoire de déplacement sont disposées en permanence sur une fenêtre de la mairie fermée désormais la plupart du temps. Des élus ou des employés communaux livrent les courses à domicile afin d'éviter aux personnes les plus fragiles de se déplacer. Des bénévoles téléphonent aux personnes âgées isolées pour garder contact, avec les associations Familles Rurales et Bavard'âges de la MSA.

La mairie de Terrasson met à disposition des attestations de déplacement dérogatoire, disponibles pour tous, devant le local de la police municipale, au rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville. La mairie demande de n'en prendre qu'une et de faire ensuite des photocopies. Par ailleurs, un arrêté municipal a été pris par la mairie de Terrasson pour interdire jusqu'à nouvel ordre le marché hebdomadaire du jeudi, en raison des rues étroites et du manque d'espace. Un commerçant, habitué de ce marché dans l'alimentaire, se plaint de cette décision qui "pourrait mettre en péril son entreprise en raison de la perte de marchandises et avoir des conséquences sur l'emploi de ses quatre salariés". Une commerçante a la solution de vendre ses produits à la ferme mais cela limite l'opération à ses proches voisins.

Les brigades de gendarmerie de proximité dont les locaux ne permettent pas la mise en œuvre des mesures barrière reçoivent uniquement sur rendez-vous. La Brigade Numérique est disponible en cas de situations non-urgentes, 24h/24 et 7j/7, depuis chez vous, avec votre ordinateur ou votre téléphone portable (<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique>). Pour les situations les plus sensibles, vous continuez à être reçus par les militaires dans les brigades dont vous dépendez.

Par solidarité, il est toujours conseillé de donner son sang, car les dons baissent. Parmi les prochaines collectes : Objat (salle des congrès) le mercredi 25 mars de 14h30 à 19h00 ; à Malemort (salle Georges-Fréchinos) vendredi 27 mars de 15h30 à 19h00 ; à Ussac (salle polyvalente), lundi 30 mars de 15h30 à 19h00 ; à Meyssac (salle multifonctions), mardi 31 mars de 15h00 à 19h00 ; à Valojoulx (salle des fêtes) le mercredi 8 avril de 15h00 à 19h00 ; à

Hautefort (salle des fêtes) le jeudi 9 avril de 15h00 à 19h00. A Brive, les personnes qui souhaitent donner leur sang peuvent le faire dans le lieu du don (8 rue Vincent Chassaing), sans rendez-vous, le lundi et le vendredi, de 8 heures à 15h30 et le 1er jeudi de chaque mois de 13 heures à 19 heures. Pour les dons sur rendez-vous, renseignements au 0.800.744.100 de 8h30 à 16h. On peut aussi contacter l'EFS l'établissement français du Sang. Les donneurs ont le droit de se déplacer, à condition d'imprimer une attestation dérogatoire pour justifier un déplacement pendant le confinement et de cocher comme motif de déplacement "assistance aux personnes vulnérables".

Coronavirus : un numéro vert est activé 24h/24 pour répondre aux questions : le 0800 130 000.

**L'info du jeudi 19 mars 2020.** La France vit désormais au ralenti. La première des solidarités consiste à respecter les consignes des autorités sanitaires soit de sortir exceptionnellement en respectant les mesures barrières et la distanciation obligatoire de un mètre minimum, devant et dedans les commerces. C'est le 3e jour de confinement ce jeudi. Les Français doivent rester confinés chez eux pendant au moins quinze jours, jusqu'au 31 mars (mais cela pourra être renouvelé), pour éviter la propagation du coronavirus. Pour assurer le bon déroulement de ce confinement, les services de police et de gendarmerie de la Dordogne contrôlent les déplacements. Les sorties impératives sont autorisées mais il faut emporter sur soi à chaque trajet une attestation dérogatoire (modèle ci-joint), pour aller faire ses courses, aller chez le médecin, faire sa marche ou son jogging, ou simplement sortir le chien. Une déclaration par son employeur est aussi possible et celle-ci n'a pas besoin d'être refaite tous les jours. Attention, sans attestation pour justifier ses déplacements, une attestation que l'on signe donc sur l'honneur avant chaque sortie, chacun s'expose désormais à une amende de 135 euros. Pour ceux qui n'ont pas internet, d'imprimante ou de smartphone, on peut se faire passer le modèle par courrier par un proche ou en le dictant par téléphone.

Deux nouveaux cas de Covid-19 s'ajoutent aux 5 déjà enregistrés en Corrèze. Il s'agit d'un élève de l'école de gendarmerie de Tulle rapatrié d'Espagne où il était en formation, et un homme d'une quarantaine d'années de Beaulieu-sur-Dordogne qui rentrait d'un séjour en Catalogne. Les deux cas ne suscitent aucune inquiétude selon la préfecture. Et puis un médecin d'SOS médecin à Limoges a été contaminé. 242 cas sont confirmés depuis le début de l'épidémie en Nouvelle-Aquitaine, dont 7 en Corrèze et 7 en Dordogne. Au niveau national, l'épidémie est rapide avec un nombre de cas qui double tous les jours. 50% des malades en réanimation ont moins de 60 ans.

Les gynécologues libéraux de Brive recommandent un confinement strict à leurs patientes enceintes. Selon un article de nos confrères de La Montagne, les femmes enceintes ne semblent pas présenter plus de risques de contracter le coronavirus que le reste de la population, mais elles peuvent présenter des complications à la suite d'une infection

respiratoire. Selon le Dr Gravier « Si on se base sur les autres virus, il n'y a pas de risque d'infecter le bébé pendant la grossesse. Par contre, une température élevée de la patiente ou la toux peut avoir des effets au début de la grossesse... » Au centre de gynécologie obstétrique libéral briviste, une permanence téléphonique est assurée de 9 heures à 16 heures et à la clinique, les patientes doivent se présenter non accompagnées. Pour être seule en salle d'attente, les autres attendent qu'on les appelle dans leur voiture devant la clinique.

Pour les célébrations d'obsèques en Dordogne, la paroisse demande aux fidèles de se répartir dans l'église un siège sur deux et un rang sur deux. Les mariages, baptêmes et messes dominicales sont suspendus. Les cérémonies d'obsèques sont désormais limitées à 20 personnes. Les crématoriums n'acceptent plus le public. Certaines pompes funèbres proposent la retransmission en direct de la messe d'obsèques sur leur site internet. Des messes limitées toutefois à 20 minutes...

Les artisans et commerçants indépendants semblent nombreux à attendre des réponses. Obligés de fermer, ils demandent quelles sont les démarches à suivre pour obtenir une indemnité afin de survivre à la crise sanitaire. ( [Le Figaro](#) ) La Région Nouvelle-Aquitaine crée un fonds de rebond et stratégique de 50 M€ pour les très petites entreprises impactées par la crise du Coronavirus. Celles, les plus impactées, dont le chiffre d'affaires est de moins de 250 000 euros, recevront d'ici à la fin du mois une aide forfaitaire automatique de 1500 euros. A noter que 5 millions d'euros sont consacrés pour soutenir les associations en subvention directe notamment dans les domaines de la culture, du sport et de l'Economie Sociale et Solidaire. Une enveloppe nouvelle de 10 millions de prêts abondera les prêts rebonds gérés par la Banque Publique d'investissement (Bpifrance). Ils permettent avec un fort effet levier d'améliorer rapidement la trésorerie des entreprises. La Région décide par ailleurs de créer une ligne budgétaire de prêt d'urgence de 15 millions d'euros supplémentaires pour aider les entreprises régionales non éligibles à ces dispositifs à passer le cap de ces semaines de crise sanitaire. La Région va aussi mettre en place, dans les prochains jours, en lien étroit avec le réseau des CCI, des Chambres des métiers et les associations spécialisées, une cellule d'écoute et de veille afin d'aider individuellement les dirigeants d'entreprises en difficulté.

La solidarité s'organise dans les communes. C'est le cas par exemple à Peyrignac où la mairie est fermée au public mais où le service administratif continue. On peut appeler le 05.53.50.62.80 à Peyrignac afin d'envisager un éventuel rendez-vous. La mairie procède à un recensement des personnes isolées fragiles auquel chacun peut participer en signalant les personnes et les adresses afin d'envisager une mise en place d'un service de surveillance par des appels téléphoniques quotidiens des personnes inscrites sur la liste. Un service de portage de courses a été mis en place pour les personnes isolées en liaison avec l'épicerie et la boulangerie.

L'élection des maires et des adjoints, ainsi que l'organisation du nouveau conseil municipal, auront lieu dans une première réunion entre le 20 et le 22 mars à huis clos et en respectant les mesures barrières. Ce sera le cas vendredi à 18h30 à Peyrignac, samedi à 10h30 à La Bachellerie et à 17h à Le Lardin, dimanche à Cublac... L'élection des délégués et la fixation des indemnités de fonction pourront être traitées ultérieurement.

La collecte des ordures ménagères est assurée aux jours habituels mais la déchetterie de Condat-sur-Vézère est fermée.

Les marchés hebdomadaires du jeudi à Terrasson sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Dans le contexte des mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid19, la commémoration du 19 mars est annulée ce jeudi...

**L'info locale du mercredi 18 mars.** Un Sarladais de 57 ans a été condamné, hier mardi, à 6 ans de prison ferme pour la tentative d'enlèvement d'une collégienne à Sarlat en novembre 2018. Il avait poussé sur la banquette arrière de sa voiture une élève de 4ème qui attendait l'ouverture du collège La Boétie. Les cris de l'adolescente avaient alerté des témoins et l'agent d'entretien de l'établissement scolaire. L'homme avait déjà été condamné vingt ans plus tôt pour agression sexuelle. Sa peine est assortie de 6 années de suivi-socio judiciaire avec obligation de soins et l'interdiction de toute activité en relation avec des mineurs. Il a aussi l'interdiction de revenir en Dordogne à sa sortie de prison.

Le maire de Villac, Laurent Pellerin, et son conseil municipal, nous adresse un communiqué dans lequel ils "remercient chaleureusement tous les Villacois venus nombreux pour participer au scrutin (avec plus de 90% de votants) et nous renouveler leur confiance. Nous allons, en premier lieu ensemble, faire face au coronavirus. En respectant les consignes, nous pourrons passer ce cap difficile. La mairie reste ouverte et sera à l'écoute de vos demandes. Quand la situation redeviendra normale, nous pourrons vous réunir autour de votre équipe municipale pour le Mai traditionnel. Prenez soin de vous et des autres en respectant les consignes".

**L'info du mardi 17 mars 2020. Annulé et reporté. Les conseils municipaux, élus au premier**

tour dimanche 15 mars, devaient élire leur maire

**à huis clos**

en fin de semaine, entre vendredi et dimanche, pour désigner donc leur exécutif. Une décision gouvernementale reporte ces élections à la mi-mai. Cela devait être le cas vendredi à 18h30 à Peyrignac, et samedi à 10h30 à La Bachellerie (

[association des maires de France](#)

). Le second tour des élections municipales est également reporté, en juin. C'est le cas notamment à Saint-Rabier où 9 sièges sur 15 ne sont pas pourvus, à Ladornac où 2 sièges sur 11 ne sont pas pourvus et où le maire sortant Philippe Vieillefosse est en mauvaise posture, à Les Coteaux Périgourdins où un siège sur 19 reste à pourvoir et où l'équipe de Jean-Marie Chanquoi a remporté les 18 premiers sièges, à Aubas où un siège sur 15 reste aussi à pourvoir et où la liste de Valène Dupuy s'est imposée sur les 14 premiers sièges... Les mandats des maires (avant l'élection) seront prolongés où le premier tour n'est pas conclusif.

Dans le contexte des mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid19, la commémoration du 19 mars est annulée à La Chapelle Aubareil, à Saint-Rabier...

Les marchés hebdomadaires du jeudi à Terrasson sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

La mairie de Terrasson informe qu'elle n'est ouverte au public qu'en cas d'extrême urgence. Afin d'assurer la continuité du service public auprès des personnes les plus vulnérables, pour la sécurité publique et les actions d'assistance et de secours, l'accueil physique du public en mairie est limité aux cas d'urgence et sur rendez-vous.

Le [magasin d'électroménager "Extra"](#), situé avenue Victor Hugo à Terrasson, fait savoir à sa clientèle que le magasin continue d'assumer les dépannages et les livraisons à domicile. Leur numéro de téléphone est le 05.47.28.00.54. Cette profession peut continuer à travailler pour plusieurs raisons : l'entretien des réfrigérateurs pour la conservation des médicaments ; l'entretien des lave-linge pour l'hygiène ; la télévision pour l'information et la communication... A ce titre, le magasin d'informatique est également ouvert avenue Victor Hugo. Les interventions urgentes des plombiers, électriciens sont autorisées. Ces professionnels doivent présenter une attestation pour se déplacer. Les cérémonies funéraires ne sont pas interdites mais il faut prévoir une configuration la plus restreinte possible.

**Guerre sanitaire.** Déjà des contrôles d'autorisations sont signalés sur les routes, à Thiviers et Périgueux... Tous les déplacements doivent être portés à leur strict minimum. "Rester chez soi,



c'est sauver des vies" souligne le ministre de l'intérieur Christophe Castaner. "Les retrouvailles même pour une partie de cartes, c'est interdit" dit-il. "Chaque rencontre est un risque d'accélérer le virus". Pour mettre en place cette limitation drastique des déplacements, chaque personne doit pouvoir présenter lors de son taret une attestation sur l'honneur (à télécharger ou recopier sur le [site interieur.gouv.fr](http://site.interieur.gouv.fr)) précisant son identité, son adresse et le motif de son déplacement. (Voir ci-joint le modèle que l'on peut aussi recopier) Une nouvelle attestation doit être rédigée pour chaque déplacement, car on doit la dater et la signer. Sur le site du ministère de l'intérieur, on trouve aussi un formulaire d'attestation de déplacement qui est une autorisation signée par l'employeur pour celles et ceux qui doivent se déplacer dans le cadre professionnel. L'amende de 38 euros sera rapidement portée à 135 euros en cas de non présentation du formulaire sur soi lors de son déplacement. Le gouvernement explique sa stratégie : "à travers une réduction des contacts sociaux, nous souhaitons un lissage du pic de l'épidémie qui permettra à notre système sanitaire d'accueillir dans de bonnes conditions tous ceux qui en ont besoin". L'ARS continue le dépistage des cas, même si nous sommes moins concernés en Nouvelle-Aquitaine.

"Se protéger, c'est protéger les autres, et inversement. Il convient de se serrer les coudes (c'est une expression car il faut rester à un mètre minimum des autres) pour stopper la course folle du virus Covid-19... La responsabilité et la solidarité sont nos meilleures armes pour limiter la contagion, soigner et sauver des vies. La suspension de la mises à sac de l'assurance-chômage aura révélé qu'elle avait bel et bien pour objectif de jeter dans une précarité accrue des millions de chômeurs. Le Conseil scientifique gagnerait en légitimité à s'adresser directement aux citoyens..." écrit dans son éditorial Patrick Le Hyaric dans L'Humanité de ce mardi 17 mars 2020. La gravité de la situation apparaît dans une interview de Patrick Pelloux, médecin urgentiste, qui souligne : "En médecine d'urgence, c'est déjà une médecine de tri. Mais on ne pourra pas réanimer tout le monde s'il y a un afflux massif. Vu les statistiques, on risque de saturer toute notre réanimation".

L'information tient un rôle essentiel contre le virus (activité d'importance vitale), et les [journalistes professionnels \(avec carte de presse\)](#) peuvent circuler sans attestation au titre de la nécessité d'informer et dans le cadre précis de leur mission, mais pas pour leurs déplacements personnels. La priorité est donnée à tous les contacts par téléphone. L'attestation de déplacement dérogatoire et le justificatif de déplacement professionnel sont à télécharger sur le [site interieur.gouv.fr](http://site.interieur.gouv.fr)

**L'info du lundi soir 16 mars 2020.** Un confinement strict est mis en place dès ce mardi à midi et pour quinze jours (renouvelables ou pas) pour tenter de stopper l'épidémie de Coronavirus en France. Chaque personne pour chaque déplacement devra se munir d'un document

attestant sur l'honneur de l'objet de son déplacement. Ce document est téléchargeable depuis cette nuit de lundi à mardi [sur le site interieur.gouv.fr](https://www.interieur.gouv.fr). On peut le réécrire à la main. Toutes personnes qui se déplacent devront être en mesure de justifier son déplacement impératif : courses, médecin, pharmacie... Cela s'applique aussi aux piétons. Expliquez pourquoi on est dehors, sous peine d'amende de 38 euros dans un premier temps. Des points de contrôle fixes et mobiles seront mis en place. Selon le président de la République, lors de son allocution télévisée hier soir lundi, la rapidité de propagation planétaire ne laisse plus de place au doute et se calfeutrer est nécessaire pour éviter une catastrophe sanitaire... Dans tout le pays, l'hôpital est sur le pied de guerre et se prépare au pire. Les transports en commun sont limités au strict nécessaire. Respectez les gestes barrières, et restez chez soi sont les priorités. Se retrouver en groupe est interdit. Pas de déjeuner en grande famille, ni entre amis, pas d'activités associatives. Les mesures de confinement sont mises en place sur le modèle de ce que nos concitoyens espagnols et italiens ont mis en place. Les employeurs doivent donner des autorisations expliquant que le télétravail (travail à distance) n'est pas possible. N'allez pas voir vos proches, ne pas faire de rassemblements, éviter de trop sortir, restez chez vous au maximum. Il est conseillé de bien tenir ces précautions, faire attention, se comporter en personne responsable et observer les mesures de sécurité. Le 2<sup>e</sup> tour des municipales a été reporté, sans doute au 21 juin. Le premier tour des élections est en revanche validé, et donc pas de remise en cause des résultats, ceux qui ont été élus dimanche le restent. Le Chef de l'Etat a annoncé aussi lundi soir le report de toutes les réformes en cours, notamment celle des retraites. La gravité de la situation est telle que, "tous les voyages entre les pays non européens et les pays de l'UE sont suspendus pendant trente jours". Côté économique, « Aucun Français ne sera laissé sans ressources », grâce au chômage partiel et à un « fonds de solidarité », et « aucune entreprise ne sera livrée au risque de faillite ». « Celles qui font face à des difficultés n'auront rien à déboursier, ni les impôts ni les cotisations sociales ». Pour la SPA ou donner son sang par exemple, on peut le faire sur rendez-vous...

A l'hôpital de Brive, les services de soins s'organisent pour pouvoir prendre en charge les cas les plus graves. Les visites aux patients sont interdites depuis hier lundi 16 mars après-midi. Sauf en cas d'une situation critique ou exceptionnelle, ou en pédiatrie, où les parents seront pris en charge par le personnel pour assurer le respect des mesures de protection. Les interventions chirurgicales non urgentes sont déprogrammées et les retraités de l'hôpital sont rappelés. A noter par ailleurs que, face à la fermeture imposée, des restaurants de Brive bradent leurs stocks...

Le marché hebdomadaire est maintenu ce mardi matin à Thenon du moins pour la partie alimentaire. Ce marché a lieu par contre en plein air sur la place de la mairie.

Certains magasins adressent à leur clientèle des messages pour leur demander de passer

commande par téléphone, email, SMS, internet ou fax, avant le passage en agence, afin de réduire le temps de passage. La récupération se fera en mode "drive". C'est le cas pour l'enseigne Point P qui avertit que les salles d'expos et de livres-services sont fermées et que le service de livraison est opérationnel.

Certaines mairies s'organisent comme c'est le cas à Montignac-Lascaux pour identifier les personnes seules, isolées (dont la famille ou les proches aidants sont éloignés de plus de 5km), vulnérables et ne pouvant pas se déplacer afin de pouvoir les aider. Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, la mairie demande à toutes et à tous de faire preuve de civisme et de solidarité. Et si vous avez connaissance de personnes concernées, contactez la Mairie. A Montignac, c'est le 05 53 51 72 00 ou par mail à [info@ville-montignac.com](mailto:info@ville-montignac.com), en précisant leur nom, prénom, adresse et téléphone.

Les messages de fermeture dans les associations se succèdent. L'amicale laïque de Montignac suspendait hier toutes ses activités. Le centre de loisirs et le jardin de Tom Pouce également à Terrasson.... Sophie Cholet directrice de l'Accueil de loisirs sans hébergement de Lestrade confirmait que la fédération Léo Lagrange fermait toutes ses structures à compter du 16 mars. Les accueils du soir dans les quartiers du Maraval et de la Borie Basse sont concernés. Pour plus de renseignements : le centre de loisirs au 06.79.93.89.21 ou le jardin de Tom Pouce au 06.01.94.79.86.

Retour sur le 1er tour des élections dimanche... A noter que Frédéric Soulier a été élu à Brive, Bernard Combes à Tulle, Stéphane Laurent-Secrestat à Salignac-Eyvigues, Cyril Dantony à Saint-Pompon, Marie-Laure Lacoste à Excideuil... Au Lardin, Francine Bourra est élue. Le taux d'abstention est de 38,30%. Elle obtient 54,27% contre 45,72% pour son adversaire Laurent Delage. Ce dernier aura cependant quatre sièges alors que Francine Bourra dispose de 15 sièges.

Pascal Serre a été élu à Chancelade. Né en 1957, il soufflera ses 63 bougies le 21 avril prochain. Ecrivain, il a passé l'ensemble de sa carrière dans les médias et la communication. Il publie un livre par an. Pascal Serre venait souvent à Terrasson car il travaillait à la communication pour le maire sortant Pierre Delmon.

**L'info de ce lundi 16 mars 2020.** L'usine Repetto est à l'arrêt depuis lundi matin à St Médard-d'Excideuil et toutes les boutiques de l'entreprise sont désormais fermées dans le monde. A la Socat à Terrasson, l'usine continue de travailler à plein mais attendait les

déclarations d'Emmanuel Macron lundi soir. Toutes les usines Renault sont à l'arrêt...

Les messages continuent... "En raison de la pandémie du Coronavirus, le siège social et toutes les permanences de l'ADIL 24 (information sur le logement) sont fermés. Nous sommes à la disposition du public uniquement par téléphone au 05.53.09.89.89 et par courriel à [contact@adil24.org](mailto:contact@adil24.org)".

Dans un communiqué de L'Empreinte, scène nationale Brive-Tulle, il est précisé que la structure "suspend l'ensemble de ses spectacles, activités et évènements. Les théâtres de Brive et de Tulle sont fermés au public jusqu'au 15 avril inclus, y compris la billetterie et l'accueil téléphonique de la billetterie. Comme tous les acteurs du secteur culturel, nous mesurons l'impact de cette crise sur les compagnies et les intermittents et mettrons tout en œuvre pour trouver des solutions solidaires et adaptées. Nous nous joignons à l'ensemble de la profession pour appeler à un plan d'urgence pour le spectacle vivant ainsi qu'au report des « dates anniversaire » pour les intermittents".

Dans un communiqué de presse, l'équipe de l'école de cirque Cucico de Terrasson souligne : "À la suite des directives gouvernementales concernant le Covid-19, nous vous informons que tous les cours et spectacles de Cucico sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension. Prenez soin de vous".

Un communiqué de la paroisse des Trois Ermites en Terrassonnais précise que : "comme vous le savez déjà, plus aucune célébration n'aura lieu dans nos églises jusqu'à nouvel ordre. Le secrétariat paroissial est fermé aux visites, mais nous consultons les appels et les emails. Les permanences du secrétariat, les réunions, les rendez-vous ou tout autre rassemblement sont bien sûr supprimés jusqu'à nouvel ordre. En espérant que tout ira pour le mieux pour toutes et tous, je vous dis à bientôt, prenez bien soin de vous et des vôtres. Pour toute question : 05 53 50 02 72, laisser un message ou [paroisstroisermites@yahoo.fr](mailto:paroisstroisermites@yahoo.fr)".

Ewanews, votre site d'informations locales, continue sa diffusion et espère pouvoir continuer à relayer toutes les informations utiles. Il est vrai que les municipales presque terminées, sauf dans quelques communes, et avec l'épidémie du Covid-19 qui annule tous les rassemblements culturels et sportifs, nous n'avons plus, de ce fait, beaucoup d'actualités à vous communiquer pendant quelques semaines.

A Terrasson, [Jean Bousquet l'emporte au 1er tour](#) avec 62% des voix devant son cousin germain Dominique Bousquet (20,24%) qui décroche trois sièges au conseil municipal avec Brigitte Ovaguimian et Daniel Gauthier, et un siège au conseil communautaire, et Régine Anglard avec 16,09% décroche deux sièges au conseil municipal avec Francis Valade et un siège au conseil communautaire. Jean Bousquet décroche 24 sièges au conseil municipal et 12 sièges au conseil communautaire, pour lui, Claudine Liarsou, Pierre Delmon, Sabine Malard, Jean-Yves Vergne, Isabelle Dupuy, Frédéric Gauthier, Caroline Vieira, Bernard Beaudry, Maud Maniere, Fabien Jaubert et Coralie Daubisse. Au Lardin Francine Bourra est élue avec 451 voix soit 54,27% contre 380 voix soit 45,72% pour Laurent Delage. A Montignac, Laurent Mathieu s'impose avec 67,32% des voix, avec 20 sièges sur 23, et Nathalie Fontaliran disposera de trois sièges dans l'opposition (32,68 %) au conseil municipal et d'un siège au conseil communautaire. A Cublac, Jean-Marc Brut est réélu avec 605 voix soit 44,61% des inscrits. Seule liste présentée, les 19 sièges sont pourvus. A Hautefort, la liste de l'adjoint au maire sortant, Jean-Louis Pujols, devance la liste citoyenne de Cyril Girardeau et s'impose, les 15 sièges sont pourvus. A Thenon, Jean-Luc Blanchard, adjoint du maire sortant Dominique Bousquet, l'emporte avec 77,57 % face à Marie-Pia Drache 22,43 %. A Beaugard, Lionel Armaghanian est reconduit ainsi que toute sa liste. Sylviane Grandchamp est réélue à Badefols d'Ans. Bertrand Cagniard à Bars. A Aubas, la jeune Valene Dupuy est bien placée pour l'emporter mais seulement 14 sièges sur 15 sont pourvus. A Azerat, Josiane Leviski est réélue. A Châtres, Bernadette Merlin également. A Condat-sur-Vézère Stéphane Roudier. A Fossemagne Annie Delage. A Fanlac 10 sièges sur 11 sont pourvus. A La Bachellerie, 15 sièges pourvus et Roland Moulinier est réélu. A La Chapelle Aubareil, 15 sièges pourvus, la liste du 1er adjoint sortant Jean-Michel Faure l'emporte. A La Feuillade, la liste de Daniel Baril, conseiller municipal sortant soutenu par le maire sortant, s'impose. 11 sièges sur 11 pourvus aux Farges, Sylvie Colombel est reconduite. Claude Sautier est réélu à Limeyrat. Michel Lajugie est réélu à St Geniès. A St Léon-sur-Vézère 9 sièges sont pourvus sur 11, la 1ère adjointe sortante Anita Jardel est bien placée pour l'emporter. A Tourtoirac, Dominique Durand est réélu. A Saint-Rabier, il y aura un 2e tour, seulement 6 sièges sont pourvus sur 15. Paul Aumette et Edmond Delpy arrivent en tête. Figurent aussi Daniel Gaillard, Emma Verlhac, Didier Gaillard et Fabienne Thera. Jean-Claude Guarise et Martine Cheval sont en mauvaise posture pour le 2e tour, réponse dimanche prochain.

(A revoir en vidéo les résultats des élections municipales 1er tour sur [EWANews 2 : Page Facebook d'EWANews Live Affiche, les vidéos en direct... avec Jean Bousquet puis Francine Bourra.](#))

La France est à l'arrêt face à l'épidémie, suite au passage au stade 3 hier soir samedi. Les bureaux de vote sont ouverts ce dimanche (reportage à 8h ce matin à la salle des fêtes de Terrasson sur EWANews Live page Facebook et à 11h avec le vote des élus à Terrasson). La police municipale est à l'entrée et ne fait entrer que 45 personnes à la fois environ dans la salle. Les boulangeries, presses, supermarchés étaient ouverts ce matin. Certains restaurants

proposent la vente à emporter voire la livraison à domicile. La grotte de Lascaux, la Tour Eiffel, le Louvre et Disneyland Paris sont fermés... Toutes les crèches, écoles jusqu'à l'université seront fermées à partir de demain lundi et pour une durée indéterminée. Les pharmacies, banques, stations services et commerces alimentaires resteront ouverts. Les transports longue distance seront progressivement réduits. Le 1er ministre appelle à limiter les déplacements... Seuls les déplacements "strictement nécessaires" sont autorisés, soit pour la santé, l'alimentaire et le travail. Certains refusent d'aller voter, semble-t-il, pour protester contre la non fermeture des bureaux de vote alors que tout ou presque est fermé...

["Coronavirus en direct : fermeture samedi soir 14 mars à minuit de tous les lieux publics « non indispensables », la France passe au stade 3 de l'épidémie" titre le journal Le Monde.](#) Bars, restaurants, cinémas, discothèques... seront fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Seuls restent ouverts les surfaces alimentaires, les pharmacies, les transports, les bureaux de tabacs, presse, et les services publics. Les gestes "barrières" et rester chez soi dans la mesure du possible sont les actions que chacun doit mettre en place pour tenter de freiner la propagation du virus. Chacun pourra aller voter ce dimanche en respectant les consignes, entre lavage des mains et ne pas se serrer les mains... L'information est tombée ce samedi à 19h.

Dans un communiqué de la ville de Montignac-Lascaux à propos des élections municipales de ce dimanche 15 mars, des mesures sont prises dans les bureaux de vote face au risque de propagation du virus COVID 19... Deux personnes seront postées à l'entrée de la salle de vote pour réguler le flux et éviter le surnombre à l'intérieur de la salle. Pour vos déplacements dans la salle, respectez l'espacement d'un mètre entre deux personnes qui sera marqué au sol. Comme à l'accoutumée, il y aura deux bureaux de vote. A l'entrée de la salle, placez-vous sur la file de gauche si vous votez au bureau 1, sur la file de droite si vous votez au bureau 2. Vous trouverez à votre disposition du gel hydro alcoolique pour vous laver les mains, des masques de protection pour les gens vulnérables qui pourront bénéficier d'un passage rapide, et au bout de chacune des deux files, il vous sera remis une enveloppe et les deux bulletins de vote. Les votants n'auront pas besoin d'attraper eux-mêmes les documents, ni de toucher la table. Au moment de voter, montrez aux assesseurs, votre pièce d'identité et votre carte d'électeur, qui devront les lire à distance sans les toucher eux-mêmes. Si vous avez oublié votre stylo personnel, des stylos seront à votre disposition. Merci de les reposer après utilisation dans une boîte dédiée pour qu'ils soient nettoyés. Après le vote, sortez par l'allée centrale matérialisée par des barrières. Le bureau de vote est ouvert de 8h à 18h sans interruption. Afin de réduire le temps passé dans la salle, dans la mesure du possible, planifiez votre passage sur toute la journée en évitant les heures de fortes affluences qui sont de 8h à 8h30 car les commerçants viennent avant l'ouverture de leur magasin, de 10h-13h et de 15h à 17h qui sont des pics de forte affluence

Les annulations de manifestations s'enchaînent : aucune séance de cinéma de Terrasson

jusqu'à nouvel ordre ; les spectacles de L'Empreinte théâtre de Brive et Tulle sont annulés jusqu'au 21 mars ; aucun match de rugby, football, basket, handball notamment... Au centre culturel de Terrasson, le spectacle de ce soir est maintenu car tout est monté, mais le centre culturel fermera ses portes après le spectacle, la médiathèque restera ouverte pour le prêt de livres mais toutes les animations sont annulées jusqu'à nouvel ordre comme les bébés lecteurs.

L'ouverture de la pêche à la truite a eu lieu le samedi 14 mars. L'association La Carpe Terrassonnaise a procédé à un lâcher de 160 kg de truites dans l'Elle, le Guilbonde et le Brassat, la veille, le 13 mars. Et un second lâcher est également prévu le mardi 17 avril prochain avec 100 kg de truites.

**L'info du vendredi 13 mars 2020.** Edmond dit "Claudy" Delpy revient se présenter à Saint-Rabier, après avoir décidé de s'arrêter il y a six ans. L'ancien maire, pourtant âgé aujourd'hui de 79 ans, n'a pas dit son dernier mot ! Il nous explique pourquoi il souhaite revenir aux commandes de sa commune... Deux listes et un candidat indépendant s'affrontent aux municipales 2020 sur cette commune. Face à l'équipe sortante menée par Jean-Claude Guarise, on trouve donc Edmond Delpy et Mathieu Cheddeville. Interview vidéo de Jean-Claude Guarise et ses colistiers sur Ewanews Live Affiche et [intervi](#)  
[ew audio de Edmond Delpy](#)

...

Montignac-Lascaux est le nouveau nom de la commune dans un communiqué de la mairie de Montignac. Selon un décret n°2020-175 daté du 26 février 2020, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a validé le changement de nom de la commune de Montignac (Dordogne) en Montignac-Lascaux. C'est le résultat d'une longue attente puisque le conseil municipal avait engagé ce dossier en décembre 2016. Cette demande de changement de nom reposait sur les critères de risques d'homonymie car trois communes du sud-ouest portent exactement le même nom. Le changement de nom permettra de reconstruire aussi un lien entre les habitants et la grotte, en revenant sur leur histoire partagée.

Municipales 2020 à Terrasson, ce soir vendredi 13 mars à 18h, Dominique Bousquet, l'un des trois candidats, sera l'invité de Cristal Fm pour trente minutes de questions-réponses, après Jean Bouquet mercredi et Régine Anglard jeudi. Au Lardin Saint-Lazare, le maire sortant organise une réunion d'information ce vendredi soir à 20h30 au centre socio-culturel (Cette réunion de dernière minute nous a été annoncée hier soir jeudi en milieu de soirée). Dernière ligne droite sur Ewanews Live Affiche page Facebook, ce vendredi, avec l'interview vidéo de Daniel Baril à La Feuillade à 11h et de Jacques Bardou à Beaugard vers 12h15.

Si les municipales sont maintenues, ce n'est pas le cas pour les écoles qui devront rester fermées dès lundi pour tenter de limiter la propagation du coronavirus sur le territoire. Le président de la République l'a annoncé lors d'une allocution solennelle hier soir jeudi à la télévision. Les crèches et tous les établissements scolaires jusqu'à l'université seront fermés à partir de lundi. C'est "la plus grave crise sanitaire qu'ait connue la France depuis un siècle" a souligné Emmanuel Macron. Des classes virtuelles par visioconférence pourraient être mises en place. Les concours et examens sont maintenus. Le chef d'Etat a demandé aux personnes de plus de 70 ans de rester à la maison et de limiter leurs contacts au maximum. Quand c'est possible, les entreprises doivent faire travailler leur salarié à distance. Les transports ne seront pas arrêtés. La fin de la trêve hivernale est reportée de deux mois. Et l'on ne doit plus se serrer les mains...

Des consignes ont été données pour gagner du temps et limiter les contacts dans les bureaux de vote qui ouvriront de 8h à 18h, dimanche 15 mars, pour le premier tour des élections municipales. Quelques conseils sont donnés pour limiter la progression du coronavirus. Chaque électeur a la possibilité de préparer son **bulletin à l'avance** chez lui, à l'aide de la documentation officielle diffusée par la préfecture. Chaque électeur peut venir aussi avec son propre **stylo bleu ou noir** pour signer la feuille d'émargement. Chaque bureau devrait être équipé en gel hydro-alcoolique pour se nettoyer les mains avant et après le vote. On peut éviter les pics d'affluence qui seraient à l'ouverture, en fin de matinée ou après 16h.

Une pétition a été signée par près de 150 riverains qui s'inquiètent de l'installation d'une casse automobile dans le quartier de Bouquet, en zone urbaine, à Brive, dans l'avenue Rousseau derrière la gare. Le projet est porté par un professionnel implanté à Ussac qui cherche à s'agrandir.

**L'info du jeudi 12 mars 2020.** Le premier cas de coronavirus signalé à Brive, c'est le 5e en Corrèze. Une femme a été dépistée hier mercredi après-midi à l'hôpital où elle s'était présentée. Elle rentrait d'un voyage en Afrique. Elle a été hospitalisée au CHU de Limoges. Son état ne présente pas d'inquiétudes. La procédure de recherche des personnes ayant eu un contact avec elle a été enclenchée. Aucun lien n'a été remarqué avec les quatre autres cas précédents détectés à l'hôpital de Tulle.

A Terrasson, une dame de 83 ans portée disparue a été retrouvée dans sa voiture accidentée à



Beauregard hier mercredi en milieu de journée. Le véhicule avait percuté un arbre. Le peloton de surveillance et d'intervention de gendarmerie, le Psig de Sarlat, et trois équipages de la communauté de brigade de Terrasson s'étaient lancés à sa recherche dans la matinée. L'octogénaire avait laissé une lettre inquiétante à sa famille.

Le chanteur Kendji Girac originaire du Bergeracois a été victime d'une agression sur le parking d'un bowling et d'un centre commercial, en Seine-et-Marne. Quatre hommes armés s'en seraient pris à lui dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 mars. Il s'est fait dérober des effets personnels "dont une montre, des clés de voiture ainsi qu'une sacoche".. Les auteurs du vol auraient pris la fuite en voiture. Une enquête a été ouverte.

**L'info du mardi 10 mars 2020.** Nouveau rebondissement dans l'affaire de la Sobeval : une enquête préliminaire vient d'être ouverte par le procureur de la République, suite à la vidéo de L214 sur l'abattoir de Boulazac, pour mauvais traitements sur des animaux. L214 a fourni une vidéo de 6h tournée illégalement avec sa plainte. L'association dénonce des méthodes d'abattage qui ne répondraient pas à la réglementation en vigueur. Suite à la diffusion de cette vidéo, l'activité de l'abattoir périgourdin avait été suspendue pendant six jours par le ministère de l'agriculture. Après des contrôles et certains aménagements, la préfecture de la Dordogne avait ensuite autorisé la reprise partielle de l'activité de l'abattoir le 4 mars dernier. (  
[France Bleu Périgord](#)  
)

L'entreprise de ballerines haut de gamme Repetto basée à Saint-Médard-d'Excideuil est frappée de plein fouet par la crise du coronavirus. L'entreprise périgourdine est confrontée à une forte baisse de ses ventes car elle exporte en effet une grande partie de sa production en Asie. "Il n'y a plus personne dans les centres commerciaux où sont implantées nos boutiques en Chine ou à Hong Kong" explique le directeur du site à nos confrères de France Bleu Périgord. L'entreprise qui emploie près de 200 salariés envisage toutes les solutions, y compris une réduction de sa production.

La préfecture de la Corrèze a annoncé hier soir mardi deux cas supplémentaires de contamination au coronavirus en Corrèze. Il s'agit de deux membres du personnel de l'hôpital testés parce qu'ils avaient été en contact avec un médecin déjà touché par la maladie. Il y a désormais quatre cas de covid-19 en Corrèze. Les deux nouveaux cas sont toutefois dans un état qui ne suscite pas d'inquiétude a précisé la préfecture de la Corrèze.

Les trois candidats aux municipales des 15 et 22 mars à Terrasson étaient invités, tous les trois en même temps et en direct, sur France Bleu Périgord hier soir mardi 10 mars. Régine Anglard, Dominique Bousquet et Jean Bousquet répondaient aux questions des journalistes Emmanuel Claverie et Harry Sagot. Chacun des candidats a développé une proposition concrète face à la caméra sur le site internet de la radio périgourdine : pour Jean Bousquet, "ce sont les écoles, même si l'EHPAD, la piscine, le sport sont aussi importants... Nous continuerons avec une méthode qui a fait ses preuves". Régine Anglard appuie sur "une dynamique citoyenne, environnementale et sociale, et il manque en priorité un lieu d'échange, de rencontres, un tiers-lieu, pour lutter contre la fracture numérique..." Dominique Bousquet, de son côté, souhaite "une politique éducative, globale de la ville, faire un lien entre les générations, entre les quartiers, unifier la ville sur un projet commun de développement où chacun se retrouvera". Les trois têtes de listes sont invités à nouveau en direct, chacun à leur tour, à raison d'un candidat par jour, sur la radio Cristal Fm 106.7 pour 30 minutes de questions-réponses. Après tirage au sort, c'est Jean Bousquet qui est reçu le premier ce mercredi 11 mars à 18h, puis demain jeudi 12 mars à 18h ce sera Régine Anglard, et vendredi 13 mars à 18h Dominique Bousquet. Les auditeurs peuvent poser leur question sur la page Facebook de la radio.

Coronavirus oblige, des consignes ont été données pour gagner du temps et limiter les contacts dans les bureaux de vote, dimanche 15 mars, pour le premier tour des élections municipales. Chaque électeur a la possibilité de préparer son **bulletin à l'avance** chez lui, à l'aide de la documentation officielle diffusée par la préfecture. Chaque électeur peut venir avec son propre **stylo bleu ou noir** pour signer la feuille d'émargement. Chaque bureau pourrait être équipé en gel hydro-alcoolique, en point d'eau avec savon et en gants à usage unique pour ceux qui souhaiteraient en faire usage. D'ici dimanche, la situation peut encore évoluer.

**L'info locale du lundi 9 mars 2020.** Les élèves de l'école de La Feuillade bénéficient aujourd'hui lundi d'une journée consacrée à la danse avec la compagnie Giovanni Martinat. Cinq danseurs professionnels présentent aux élèves un petit spectacle à 13h15 et des ateliers continuent dans l'après-midi. Les élèves peuvent découvrir ainsi le jazz, le classique, le contemporain et le hip-hop.

Basket. Le LBC en régionale 2 féminine s'incline chez le CA Brive-B 68-65, le LBC reste premier avec 29 points avec deux points d'avance devant Guéret.

Une trentaine de membres de l'association Femmes solidaires ont déambulé samedi sur le

marché de Périgueux pour alerter l'opinion sur les violences faites aux femmes, à la veille de la journée internationale qui leur était consacrée.

**Sur l'agenda cette semaine** : c'est le 1er tour des élections municipales le dimanche 15 mars, vous votez dimanche pour élire votre maire... Trois grandes réunions publiques ont lieu à la salle des fêtes de Terrasson

, cette semaine : cela commence ce lundi soir 9 mars à 20h avec la liste

["Terrasson pour tous" de Régine Anglard](#)

. Puis mercredi 11 mars à 20h30, ce sera au tour de la liste

["Pour une ville active et solidaire" de Dominique Bousquet](#)

. Enfin, jeudi 12 mars à 20h30, ce sera au tour de la liste

["Continuons pour Terrasson-Lavilledieu avec Jean Bousquet"](#)

. A Montignac, la réunion publique de

[Nathalie Fontaliran avec la liste Une maire pour Montignac](#)

aura lieu ce lundi 9 mars à 20h30 à la

salle des fêtes de Montignac

. Et la

[Liste d'Union Laurent Mathieu](#)

aura lieu mercredi 11 mars à 20h, toujours à la salle des fêtes.

Le SOS d'une Périgourdine lancé depuis un bateau en Egypte, coincée à cause du coronavirus avec sa soeur, ses enfants, ses parents. Partis en croisière sur le Nil, ils sont confinés depuis vendredi dernier, car une partie de l'équipage et des 45 passagers dont sa mère et sa soeur ont été testés positifs. Cette famille bergeracoise veut être soignée en France. "Les conditions de confinement sont terribles", dit-elle à nos confrères de France Bleu Périgord. "Ils manquent de nourriture, d'eau, d'hygiène, de douche, et ont été séparés et ne peuvent pas communiquer entre eux". Il y aurait une trentaine de français présents sur cette croisière... En France, 1.126 personnes sont touchées. Deux cas en Lot-et-Garonne et trois cas en Dordogne... Le premier a été détecté vendredi. La victime est un homme revenant d'un voyage en Italie. Il a été transféré au CHU de Limoges, son état de santé serait "peu inquiétant" selon l'ARS, l'Agence régionale de Santé. Deux autres personnes qui rentraient de Bretagne ce dimanche ont été confinées chez elles. A noter qu'une famille terrassonnaise n'a pas envoyé ses enfants à l'école ce lundi matin car ils rentrent de vacances dans l'Oise. Il est conseillé de se laver les mains souvent et de se dire bonjour de loin. En Dordogne, pas de mesures particulières ce matin où les cours reprennent normalement. Mais par contre, les rassemblements de plus de mille personnes sont interdits partout en France.

Un jeune de 16 ans succombe à ses blessures après une fusillade à Agen, hier dimanche vers 17h, devant un restaurant McDonald's. Un second adolescent a été touché au niveau de la jambe et évacué vers le centre hospitalier. Les coups de feu auraient été tirés d'un scooter. Ce

faits divers pourrait trouver sa source dans un règlement de compte. En fin d'après-midi, des policiers ont interpellé le tireur présumé. Une autre personne qui conduisait le scooter a été aussi arrêtée par les enquêteurs. ( [La Dépêche](#) )

Pour l'ouverture de la pêche, il y aura moins de truites lâchées en Dordogne. Les conditions ne sont pas assez bonnes pour lâcher les poissons dans les cours d'eau de niveau 2. Mais l'ouverture est maintenue pour le 14 mars, donc à partir de samedi...

Le photographe professionnel terrassonnais, Jérôme Hutin, a pris sur le vif quelques auteurs du 2ème Salon du Livre organisé par les bénévoles de La Marzelle, hier dimanche 8 mars 2020, à la salle des fêtes de Terrasson. Il a apprécié les "Belles discussions avec certain(e)s auteurs, notamment ceux du Périgord, avec des monographies des villages de la Vézère... "si rares" selon lui. Il a apprécié par exemple Pierre Carayon, Huel-Ya-Chang, Patricik Flodrops, Martine Claustres, Hayarpi-Saint-Jal, mais aussi la chanteuse "Stone qui est par ailleurs végétarienne et qui connaît Pierre Rabhi du mouvement des Colibris" ; "Alain Bernard (journaliste à la retraite du journal Sud-ouest) qui avait quelques bonbons dans ses poches à offrir au public, seul lui sait pourquoi", et il a beaucoup aimé aussi "les dessins de Pessoa intitulés "Tout va bien, merci !" Il a aussi rencontré "Régine, Christophe, et leurs enfants qui ouvrent à la fin du mois leur librairie "Des mots sucrés salés" au 6 rue de la Liberté dans la Nicle..." On peut retrouver ces clichés sur [son site internet vezere.org](#) .

Côté loisirs, à noter [le concert de "Balasam" le vendredi 13 mars à 21h à la salle Jean Macé à Montignac](#) , avec le Centre culturel Le Chaudron. Gilles Puyfages à l'accordéon, accompagne Sam Tardien à la guitare, tantôt swing, tantôt blues, tantôt jazz manouche. Un grand loto des sapeurs pompiers à la salle polyvalente de Thenon samedi soir 14 mars, avec 10 quines, 1 quine enfants, 1 quine spéciale. Parmi les 1ers lots un vélo électrique d'une valeur de 1200 euros... tél. 06.69.78.63.51, un carton 2€, 6 cartons 10€.

Un spectacle de danse : "Petite Fleur / Aurélien Kairo" est présenté par la Cie De Fakto au [centre culturel de Terrasson](#) , ce vendredi 13 mars 2020 à 20h30. Entre James Thierrée et Gene Kelly, Aurélien Kairo livre sur scène un théâtre visuel et burlesque créé autour d'un vocabulaire prenant sa source dans le Hip Hop.

Deux rendez-vous à Mansac : ce jeudi 12 mars à 14h à la salle polyvalente, 17 rue de l'Usine, une conférence débat sera animée par M. Rousseau, chronobiologiste, sur le thème Préservez

sa santé, et vendredi 13 mars à 20h30 à La Rivière-de-Mansac, salle polyvalente : une soirée chansons populaires sur le thème "1938-1945, et l'on chantait toujours !" sera animée par la chanteuse Nathalie Marcillac accompagnée par l'accordéoniste Frédéric Valy, avec la bibliothèque de Mansac.

Rugby féminin. Les Trompetas du Lardin organisent la prochaine journée du championnat à 10 le dimanche 15 mars à partir de 13h au stade du Cern, 1er match à 13h30, repas sur place possible dès 10h. [Les seniors filles de l'USV reçoivent Objat/Juillac et Gourdon/Lanzac/Souillac](#)

Municipales 2020 : les nouvelles vidéos sur Ewanews.com sont la [présentation de la liste de Jean-Marie Salvetat](#) aux

Coteaux Périgourdins, et

[l'interview de Laurent Mathieu](#)

, maire sortant à Montignac. En attente : Nathalie Fontaliran, candidate à Montignac, et la vidéo de présentation de la liste de Marie-Claire Boulinguez à Peyrignac. Du côté des articles avec photo, en attente deux listes à Beauregard et Saint-Rabier, une autre liste à Ladornac, Thenon, Aubas, Hautefort... Les listes uniques à La Cassagne, Châtres, Coly-St-Amand, et Condat-sur-V., notamment, peuvent nous envoyer leur liste avec photo pour publication. Toutes les listes et tous les candidats sont présentés sur cet article d'Ewanews.com :

["Municipales 2020 : Listes et candidats"](#)

Un Terrassonnais de 36 ans de Terrasson a trouvé la mort vendredi à Villac. Cet habitant du quartier de la Pagésie s'est rendu chez un ami qui coupait un arbre au lieu-dit les Fonds en compagnie d'un autre homme. Celui-ci aurait dit à la victime de se décaler car l'arbre allait tomber. Mais son collègue occupé sur son téléphone, n'aurait pas écouté et l'arbre lui est tombé dessus. A l'arrivée des secours, l'homme a été dégagé mais se trouvait en arrêt cardio-respiratoire. Malgré les efforts des sapeurs-pompiers et du Smur de Brive pour le réanimer, le malheureux n'a pas survécu. Sébastien Sauvestre était très apprécié à Terrasson dans les nombreux clubs où il était bénévole.

Vendredi matin, un automobiliste qui circulait sur la D704 entre Sarlat et Montignac s'est fait surprendre par un tracteur devant lui qui a tourné à gauche. La voiture a percuté le godet du tracteur avant de finir sa course sur le toit dans un fossé. Le conducteur est indemne.

Sur l'agenda du président du conseil départemental de la Dordogne, il faut noter durant la semaine à venir quelques rendez-vous : lundi après-midi, il vote le Budget Primitif du Syndicat Mixte Périgord Numérique ; mardi il lance le nouveau Plan Climat départemental ; jeudi il donne un point presse concernant l'activité de canoë-kayak sur la Dronne à Bourdeilles ; vendredi il participe à une réunion d'information du réseau CARP (Chemins de l'Art Rupestre de la Préhistoire) avec les sites privés d'art rupestre de Dordogne au Pôle d'interprétation de la préhistoire à Les Eyzies ; samedi il participe à la cérémonie de commémoration de la journée du 16 mars 1944 en l'honneur de 4 jeunes républicains espagnols abattus à la ferme du Canadier, à Veyrines-de-Domme.

**L'info du vendredi 6 mars 2020.** Sur l'agenda loisirs : Le [2e Salon du Livre de Terrasson](#) aura lieu dimanche 8 mars toute la journée à la salle des fêtes de Terrasson, avec l'association La Marzelle. Plus d'une cinquantaine d'auteurs sont attendus dont Magda Pascarel qui rendra un hommage à Simone Veil à 11h et 16h, et la chanteuse Stone qui vient dédicacer son livre "Complètement stone" aux Ed. Robert Laffont, Stone milite notamment dans la lutte pour "la protection de la nature" et pour "la protection animale"...

La 9e Fête de l'Arbre, du bois et de la fleur, c'est dimanche 8 mars à Montignac, sur la rive gauche de la Vézère, avec l'Uger, l'Union pour la gestion de l'espace rural. 60 exposants sont attendus.

Samedi 7 mars à 19h30 à La Bachellerie, salle Jean Deltreuil : un apéro-concert sera animé par le groupe Better note, pop-rock, entrée 5€ avec 1 boisson, assiette 5€, avec le comité d'animations.

Sports. En rugby, pas de match ce week-end, en basket Le Lardin en féminines régionale 2, le [LBC se déplace dimanche 8 mars à 15h chez le CA Brive section 2](#)

. En football, tous les matches sont reportés en raison des intempéries. La crise du nombre de licenciés dans les clubs de rugby a été évoquée jeudi à Terrasson lors de la visite de Florient Grill, candidat à la présidence de la FFR, face à Bernard Laporte. Il a rencontré les présidents de l'USCT Benoît Bigeat et David Dumas. Selon Florient Grill : "nous avons une baisse énorme de licenciés, ce qui fait que l'on se regroupe à 5, 6, 7 clubs parfois, pour créer une équipe cadets ou juniors. Il faut aussi rappeler que la pratique du rugby n'est absolument pas dangereuse dans les écoles de rugby. Il faut aussi reprendre pied dans le scolaire si on veut relancer le nombre de licenciés. Et puis, il va falloir plus fidéliser car la moyenne actuelle d'une licence FFR n'est que de deux ans et trois mois et cela passe par plus de formation chez les encadrants."

La [journée Contes et légendes à Condat-sur-Vézère](#) samedi 7 mars avec une conférence français-occitan le matin à 9h30 et deux spectacles samedi après-midi : à 15h30 Le secret des masques, et à 18h30 Contes du placard par Florent Mercadier, les deux spectacles sont gratuits pour les enfants et étudiants, deux repas sont proposés midi et soir au 06.08.46.74.59.  
;

Deux autres lotos ce samedi soir : le [Grand Loto du comité des fêtes de Cublac](#) samedi 7 mars à 20h30 à la salle polyvalente avec une voiture à gagner, une Skoda Fabia, et plusieurs autres lots de valeur, sur écrans géants, boulier pro, tél. 05.53.50.56.98 ; et un [grand loto à la salle des fêtes de Montignac avec l'ESM football](#) samedi à 21h, avec un séjour d'une semaine pour quatre personnes à gagner.

**L'info locale du vendredi 6 mars 2020.** La Vézère en vigilance jaune en aval mais n'y est plus en amont... Les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze sont toujours en vigilance jaune vents violents et inondations... Les pluies continues ont provoqué quelques débordements jeudi après-midi et en soirée. Les pics ont été atteints vers 17h hier sur la Vézère à St Viance, à Larche vers 23h-minuit avec 2,88 m, et à Montignac la décrue s'amorce légèrement depuis 6h ce matin...

Un rassemblement de Nous voulons des Coquelicots aura lieu ce vendredi à 18h30 devant la mairie de Terrasson. La collecte nationale des restos du Coeur a lieu à Terrasson ce vendredi 6 mars après-midi et samedi 7 mars toute la journée dans les surfaces alimentaires de la ville. Un Loto local avec les élèves des BTS agricoles et les Jeunes Agriculteurs, ce vendredi soir à 20h à la salle des fêtes de Terrasson, produits locaux, buvette et gâteaux sur place.

Dans le cadre de la campagne électorale pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 à Terrasson, Jean Bousquet et son équipe constituant la liste « Continuons pour Terrasson-Lavilledieu avec Jean Bousquet » organisent une réunion publique, le jeudi 12 mars à 20h30, à la salle des fêtes, en présence de Pierre Delmon (contact@terrasson2020-2030.fr ou tél. 06.85.94.32.37). De son côté, Dominique Bousquet, candidat aux municipales aussi sur Terrasson avec la liste « Pour une ville active et solidaire », anime une réunion publique sur le thème "économie, commerces, emploi, budget" ce vendredi 6 mars à partir de 20h à la salle L'Entracte du Moulin Rouge (près de Bovetti). Les trois grandes réunions publiques des candidats, avant le 1er tour du 15 mars, débiteront lundi soir 9 mars à 20h30 à la salle des fêtes avec la liste « Terrasson pour tous ! » de Régine Anglard. Ce sera au tour de Dominique Bousquet mercredi 11 mars et de Jean Bousquet jeudi 12 mars...

Valene Dupuy à Aubas sera en réunion publique ce vendredi 6 mars à 20h, pour la présentation de sa liste ; à 20h30 Saint-Rabier présentation de la liste de Jean-Claude Guarise...

Les trois candidats aux municipales à Terrasson seront reçus en direct sur la radio locale Cristal Fm entre 18h et 18h30, le mercredi 11 mars pour Jean Bousquet, le jeudi 12 mars pour Régine Anglard et le vendredi 13 mars pour Dominique Bousquet. Les auditeurs peuvent laisser leur question aux candidats sur la [Page Facebook de la radio Cristal Fm](#) .

**L'info locale de ce jeudi 5 mars 2020.** La Vézère en vigilance jaune en amont et aval. Les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze sont en vigilance jaune vents violents et inondations... Les pluies continues sont prévues jusqu'en fin d'après-midi ce jeudi. Les premiers débordements pourraient avoir lieu dans le courant de la journée de jeudi. Les hausses des niveaux se poursuivront jusqu'en début de nuit où sont attendus les maximums. Les premiers débordements pourront notamment être constatés à Larche et Montignac jeudi, dans l'après-midi. ( [Source Vigicrues](#) )

La Sobeval à Boulazac a obtenu le feu vert pour reprendre partiellement ses activités. L'abattoir assure avoir mis en place toutes les mesures correctives demandées et avoir formé tous les opérateurs chargés de la protection animale. Les agriculteurs sont satisfaits de la réouverture de l'abattoir.

Coronavirus. "Nous restons au stade 2 de l'épidémie" assure le ministre de la santé. En Nouvelle-Aquitaine, un nouveau cas a été détecté dans les Pyrénées-Atlantiques mardi soir, un homme qui revenait d'un voyage en Italie qui a été hospitalisé à Bayonne. Deux patients sont toujours hospitalisés dans les Landes et en Gironde tandis que le cas en Charente-Maritime lui est guéri. En Limousin et Périgord, nous ne sommes pas encore confrontés au virus. Les maisons de retraite prennent les devants sans pour autant céder à la psychose.

La journée de dépistage des maladies rénales prévue à Hautefort le samedi 14 mars 2020 est reportée. L'association nationale [France Rein](#) vient d'annuler l'organisation de toutes ses manifestations sur le territoire français en raison du coronavirus dont le pic pourrait être en avril. Dans une lettre du président national, il est demandé *"d'annuler toutes les opérations de dépistages programmées. Nous en sommes navrés car*



*nous savons l'énergie que vous avez déployée pour cet évènement annuel. Mais l'épidémie est à nos portes. Elle se déploie chaque jour davantage et nous avons le devoir de prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer votre protection et celle de tous les participants..."*

Soupçonné de voler des téléphones portables dans des colis, un salarié de Chronopost à Brive a été placé en garde à vue mardi. Il a reconnu les faits, il aurait dérobé entre quatre et dix smartphones depuis novembre dernier dans des colis qui transitaient dans son dépôt de St Pantaléon-de-Larche avant de les revendre. Ce Tulliste d'une trentaine d'années a été jugé selon la procédure de plaider coupable, hier mercredi. En état de récidive légale après un précédent vol, l'homme écope de deux mois ferme auxquels s'ajoutent trois mois d'un sursis révoqué.

Une grosse frayeur pour le maire des Coteaux Périgourdins, Jean-Marie Salvetat, qui est tombé d'une échelle mardi en fin d'après-midi. Après une chute de deux mètres de haut alors qu'il effectuait des réparations sur le mur extérieur de la mairie, il ne ressentait plus ses jambes jusqu'à sa montée dans l'ambulance. Tout est revenu à la normale progressivement.

A noter par ailleurs que Jean-Marie Salvetat va présenter sa liste dans une prochaine édition. Deux listes s'affrontent sur la commune des Coteaux Périgourdins. Face au maire sortant, ce sera la liste de Jean-Marie Chanquoi, maire délégué sortant.

Municipales en Dordogne. Toutes les communes ont un candidat pour les élections des 15 et 22 mars. 172 listes ont été déposées dans le département. Le candidat le plus jeune a 18 ans, le plus vieux a 90 ans. Selon la préfecture, aucune commune du département se retrouve sans candidat. Un record est à souligner à Périgueux avec 8 listes.

Top 14 de rugby. Les joueurs du CAB n'ont plus que neuf journées pour assurer leur maintien. En bas de tableau, six équipes se retrouvent dans un mouchoir de poche et la lutte risque d'être rude. Seulement huit points séparent Bayonne du Stade Français. Bayonne Castres et Brive sont 9e, 10e et 11e avec 33 points, Pau est 12e avec 28 points, Agen est 13e avec 26 points et le Stade Français est 14e avec 25 points. Brive se rend justement chez les Parisiens le samedi 21 mars à 18h pour son prochain match.

**L'info du mercredi 4 mars 2020.** Un camion benne s'est renversé sur le côté à Condat-sur-Vézère hier matin mardi. Le chauffeur blessé à la tête a été transporté au centre hospitalier de Brive pour passer des examens de contrôle.

Un nouvel incendie dans un immeuble du centre-ville ancien de Brive a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Le feu aurait pris vers 22 heures dans les sous-sols d'une boulangerie de la place Charles-de-Gaulle. Il n'y a pas de blessé. Il y a eu quelques évacuations de personnes vivant à proximité et quelques dégâts. En juillet 2019 déjà, un incendie beaucoup plus spectaculaire avait touché un immeuble de la place Charles-de-Gaulle.

Les Jeunes agriculteurs ont déversé du fumier devant la préfecture de Périgueux mardi matin pour demander la réouverture de la Sobeval et pour soutenir la filière viande. 120 éleveurs venus avec une dizaine de tracteurs se sont rassemblés pour soutenir l'abattoir frappé de fermeture administrative. La filière veau fait vivre près de 2000 personnes en Dordogne. Gilles Gauthier fondateur de la Sobeval, qui était présent sur la manifestation, a souligné que "les 450 salariés, qui ne travaillent pas depuis deux jours, seront payés et tous les éleveurs seront payés à 100%." ( [vidéo France Bleu Périgord](#) ).

Par ailleurs, l'homme qui se présentait comme un ex-salarié de la Sobeval était un imposteur. Il affirmait qu'il y avait des primes de rendement à l'abatage, des propos mensongers donc. Des employés de l'abattoir affirmaient que l'homme n'avait jamais travaillé dans l'entreprise et il a finalement reconnu sur l'antenne de France Bleu.

Aucun cas de coronavirus n'a été détecté pour l'instant en Dordogne, selon l'Agence régionale de Santé. Le préfet de la Dordogne Frédéric Périssat a fait un point mardi après-midi sur l'épidémie. La rentrée scolaire devrait se faire normalement lundi prochain. Aucune annulation de manifestations n'est à noter et le match de basket de jeep élite Boulazac-Chalons samedi soir au Palio est maintenu puisqu'il accueille moins de 5000 spectateurs. En dehors du marathon des forts qui devait se dérouler dimanche 8 mars aux Eyzies et qui a été reporté, aucune manifestation ne devrait être reportée ou annulée. Le préfet précise tout de même qu'il faut rester prudent au vue de la propagation rapide de la maladie et que la situation peut changer d'ici la fin de la semaine. Le préfet de Dordogne reçoit demain jeudi les médecins généralistes du département pour leur remettre un kit de protection, des masques notamment. Toute la production de masques est d'ailleurs réquisitionnée pour les soignants et pour les personnes atteintes par le virus. Il y a actuellement trois cas de coronavirus en Nouvelle Aquitaine : un dans les Landes, un en Gironde et un en Charente-Maritime. Ils sont tous les trois hospitalisés.

200 personnes ont défilé à Brive hier soir contre l'utilisation du 49.3 dans le projet de réforme des retraites. L'Assemblée nationale adopte le texte en première lecture cette nuit malgré les nouvelles manifestations. 100 votes comme prévu et après le rejet des deux motions de censure comme prévu aussi. Le texte part maintenant au Sénat, le Parlement espère le faire voter d'ici l'été.

Un train usine, unique en France, est à l'œuvre entre Brive et Saint-Pantaléon-de-Larche pour remplacer 5 kilomètres de rails. Depuis début février, ce train usine, qui mesure 1,2 kilomètre de long, est utilisé pour la première fois. Cet équipement à plus de 80 millions d'euros arrive directement d'Autriche où il a été construit. Il permet de retirer ballast, traverses et rails, avant de tout remettre tout à neuf. Plusieurs technologies sont utilisées comme l'induction "pour chauffer le rail à 25 degrés avant de le mettre en place", tous les paramètres géométriques des débouresseuses et tous les paramètres de profondeur de dégarnissage et de pontage de voie". L'opération permet de renouveler de 800 à 1.000 mètres de voie par jour. Près de 150 personnes sont parfois mobilisées dans la même journée. Cet outil, cofinancé par Eiffage Rail et ETF (groupe Vinci) sous l'entité Enorail, a été acquis pour répondre à un important marché de renouvellement de voies sur cinq ans en France. Ce chantier, d'un peu plus de 6 millions d'euros est financé à 58% par SNCF Réseau et 42% par la région Nouvelle-Aquitaine. ( [France Bleu Limousin](#) )

Le bus de l'emploi itinérant de Triangle Intérim a fait escale hier mardi à Terrasson, sur la place de la Libération. "On se déplace pour que les gens viennent à notre rencontre et pour s'inscrire" explique Gisèle Dakkak, présidente de l'agence intérim de Périgueux. "Malheureusement, le temps ne nous a pas aidé, comme lundi à Excideuil. Et nous sommes en période de vacances scolaires" dit-elle pour tenter de comprendre le nombre faible de visiteurs, une petite dizaine sur la journée seulement. Cette agence d'intérim regroupe des offres de tous les secteurs : BTP, industrie, transports... Il est possible de les joindre par mail à : [perigueux@triangle.fr](mailto:perigueux@triangle.fr) ou au 05 64 74 00 05.

La collecte nationale des restos du Coeur aura lieu à Terrasson vendredi 6 mars après-midi et samedi 7 mars toute la journée dans les surfaces alimentaires de la ville.

Sur l'agenda loisirs : Le [2e Salon du Livre de Terrasson](#) aura lieu dimanche 8 mars toute la journée à la salle des fêtes de Terrasson, avec l'association La Marzelle. Plus d'une cinquantaine d'auteurs sont attendus dont Magda Pascarel qui rendra un hommage à Simone

Veil à 11h et 16h, et la chanteuse Stone qui vient dédicacer son livre "Complètement stone" aux Ed. Robert Laffont, Stone milite notamment dans la lutte pour "la protection de la nature" et pour "la protection animale"...

La 9e Fête de l'Arbre, du bois et de la fleur, c'est dimanche 8 mars à Montignac, sur la rive gauche de la Vézère, avec l'Uger, l'Union pour la gestion de l'espace rural. 60 exposants sont attendus.

Un [loto de la FNATH du Lardin a lieu ce soir mercredi 4 mars](#) à 20h30 à la salle des fêtes de Le Lardin. Premiers lots, un lave-vaisselle et une trotinette électrique, 2.500€ de lots et bons d'achats, carte cadeau de 300€... Ouverture des portes à 18h.

Samedi 7 mars à 19h30 à La Bachellerie, salle Jean Deltreuil : un apéro-concert sera animé par le groupe Better note, pop-rock, entrée 5€ avec 1 boisson, assiette 5€, avec le comité d'animations.

**Les candidats ou les listes sont en direct Live sur Ewanews page Facebook** : ce mercredi à 9h45 à Montignac : interview de Laurent Mathieu bientôt publiée ; ce mercredi à 11h à Terrasson : interview de Jean Bousquet mise en ligne ; ce mercredi à 19h à Peyrignac, à la salle des fêtes, réunion publique de présentation de la liste aux municipales de Marie-Claire Boulinguez bientôt publiée ; ce mercredi à 20h30 à Les Coteaux Périgourdins, présentation de la liste de Jean-Marie Salvetat bientôt publiée; jeudi 5 mars à 18h interview de Valene Dupuy à Aubas publiée lundi, celle-ci sera en réunion publique ce vendredi 6 mars à 20h à Aubas, pour sa présentation de la liste, à 20h30 Saint-Rabier présentation de la liste de Jean-Claude Guarise (en réunion interne) ; à 20h30 à Terrasson salle L'Entracte : réunion publique de la liste de Dominique Bousquet, candidat aux municipales, sur le thème "économie, commerces, emploi, budget" (mais pas en vidéo).

**L'info du mardi 3 mars 2020.** Pour dire non à l'utilisation du 49.3 dans le dossier de la réforme des retraites, l'intersyndicale appelle à une journée de mobilisation ce mardi partout en France avec de nouvelles manifestations. Pour [les organisations syndicales CGT, FO, FSU](#)

, "l'article 49-3 permet au Premier ministre de faire passer le projet de loi sans aucun vote à l'Assemblée nationale". C'est, selon eux, "une preuve que le gouvernement refuse le débat et veut faire passer ce projet pourtant minoritaire dans l'opinion publique". Deux motions de censure sont examinées aujourd'hui et imposent au gouvernement de s'expliquer par un discours

de politique générale. Hier lundi, 150 personnes se sont rassemblées à Tulle en fin d'après-midi devant la préfecture et une centaine au même moment à Périgueux. Les syndicats appellent à poursuivre les actions sans relâche sous toutes les formes décidées localement. Des rassemblements sont prévus également ce mardi 3 mars à 17h30 devant la préfecture de Périgueux et les sous-préfectures de Bergerac et Sarlat, ainsi que le vendredi 6 mars à 12h30 à Périgueux devant l'Arbre de la Liberté, contre la réforme des retraites et dans le cadre de la journée des Droits des femmes. A Brive, un rassemblement est prévu ce mardi soir à 17h30 derrière le théâtre, devant le local de campagne du maire sortant, et avec un défilé devant les permanences politiques de certains élus. Une grande journée de grève est aussi annoncée pour le mardi 31 mars. De leurs côtés, les avocats du barreau de Bergerac reconduisent leur mouvement de protestation contre cette réforme, jusqu'au 16 mars inclus, avec une journée de "justice morte" ce jeudi mais aussi les mercredi 11 mars et vendredi 13 mars.

Une réunion importante s'est tenue sur l'avenir de la Sobeval à Boulazac hier lundi, pendant qu'un abattage test était effectué dans l'après-midi. La décision de réouvrir ou non l'abattoir est toujours attendue. L'activité est suspendue depuis vendredi après la diffusion d'une vidéo de l'association L214 qui avait relevé des "infractions" sur ce site dont dépend un millier d'éleveurs. Les Jeunes Agriculteurs dénoncent des "pressions incessantes des associations antispécistes" et réclament la réouverture de l'abattoir. Une manifestation des jeunes agriculteurs et de la FDSEA est prévue ce mardi à 10h devant la préfecture de Périgueux.

Coronavirus. La stratégie du gouvernement n'est plus d'éradiquer le virus mais de freiner l'augmentation exponentielle du nombre de cas en France en les limitant aux zones déjà touchées. Cela pour concentrer les efforts sur certains foyers et de donner du temps aux hôpitaux ailleurs en France de se préparer. En Dordogne, le Marathon des Forts prévu aux Eyzies ce dimanche est reporté pour éviter la propagation de l'épidémie Covid-19. A Limoges, le match de basket CSP-Cholet prévu samedi, au palais des sports de Beaublanc, aura bien lieu avec toutefois une limitation à 4.600 personnes. Près de 2.000 coureurs étaient attendus de 52 départements. Nos confrères du journal La Montagne précisent que "les pharmacies du centre-ville de Brive sont toutes en rupture de stock de masques et gels hydroalcooliques"...

Des averses de grêle ont provoqué quatre accidents simultanés hier vers 18h sur l'A89 près de Tulle. Ces accidents sont heureusement uniquement matériels.

Une conférence de presse a lieu ce mardi matin au siège de la direction régionale Centre Auvergne de Vinci Autoroutes à Clermont-Ferrand, concernant l'affaire de fichage des salariés révélée sur le site Sud ASF Brive, il y a quelques semaines. La direction souhaite "apporter des explications sur ce dossier et notamment des éléments nouveaux et importants survenus ces

derniers jours".

Les listes et candidats aux élections municipales sont diffusés sur les sites [elections.interieur.gouv.fr/municipales-2020](http://elections.interieur.gouv.fr/municipales-2020)

et sur

[dordogne.gouv.fr](http://dordogne.gouv.fr)

depuis hier lundi. En Dordogne, il y a six listes à Bergerac, huit à Périgueux, quatre à Sarlat, trois à Terrasson, deux à Montignac, Le Lardin et Thenon. Environ 40% des communes de plus de mille habitants n'ont qu'une seule liste comme par exemple à Cublac...

Les trois candidats aux municipales à Terrasson seront reçus en direct sur la radio locale Cristal Fm entre 18h et 18h30, le mercredi 11 mars pour Jean Bousquet, le jeudi 12 mars pour Régine Anglard et le vendredi 13 mars pour Dominique Bousquet. Les auditeurs peuvent laisser leur question aux candidats sur la [Page Facebook de la radio Cristal Fm](#) .

Ewanews publiera mardi et mercredi des listes à Villac, Ladornac...

Six départements des Landes à l'Ariège en passant par les Pyrénées Atlantiques et Hautes-Pyrénées ont été placés en vigilance orange cet après-midi pour vents violents de la tempête "Myriam"...

---

**L'info du lundi 2 mars 2020.** Parmi les prochains rendez-vous à la résidence des Quatre Saisons à Terrasson, on notera un conseil de la vie sociale le mercredi 18 mars à 15h, un petit concert de piano avec M. De Lacaze le jeudi 19 mars à 16h30, un loto le samedi 21 mars à 15h, et un concert de violon avec une école de musique le dimanche 22 mars à 15h...

Rugby 1ère Série : Terrasson s'incline 12-16 face à Saint-Aulaire pour l'avant-dernière journée de championnat. Les Terrassonnais ont baissé les bras en fin de partie après avoir mené quasiment tout le match. Le maintien se jouera lors de la dernière journée le 22 mars, en déplacement à Treignac, pendant que Châteaux jouera à Saint-Aulaire et Salignac à Meyssac. Le club remercie le public venu nombreux. En Honneur, Le Lardin l'emporte 21 à 16 ainsi que la réserve 34 à 23, et Montignac s'impose face à Naves-Lagraulière avec le point de bonus

offensif 37 à 7, la réserve gagne 45 à 3. En football coupe de Dordogne, Montignac-1 s'incline 2-1 samedi à Antonne-Le Change. En challenge Seripub24, Condat s'impose à Pays de Fénelon-2 0-3 ; Terrasson-Portugais-Ladornac l'emporte 2-1 face à Sorges Mayotte. Basket, le BBD est à nouveau reléguable après sa défaite samedi 85 à 78.

Coronavirus ou Covid-19 : le "stade 2" de l'épidémie est atteint en France depuis vendredi soir, les poignées de main sont déconseillées, ainsi que les embrassades, et il est recommandé de se laver les mains très régulièrement avec un gel hydro-alcoolique pour éviter toute contamination. Un numéro vert a été mis en place, c'est le 0 800 130 000, actif 24 heures sur 24. Les rassemblements de plus de 5.000 personnes en espace confiné sont interdits depuis samedi 15h. [En savoir plus sur le Covid-19.](#)

Toujours samedi, en fin d'après-midi, le gouvernement a décidé de passer en force dans la réforme des retraites à l'aide du 49.3. Soixante personnes se sont rassemblées hier dimanche devant la sous-préfecture de Brive à l'appel des Gilets jaunes. Une manifestation est prévue ce lundi 2 mars à 17h30 devant la préfecture de Tulle pour dire non à l'utilisation du 49-3, et à Périgueux ce soir lundi à 18h devant le palais de justice. Un enseignant syndiqué FSU dénonce la méthode dans la presse corrèzienne (La Montagne) : « Le premier ministre annonce le 49-3 un samedi, en pleine crise du Coronavirus. C'est un mépris pour le mouvement et le travail parlementaire. Le problème des retraites est un vrai sujet, qui mérite de vraies négociations et du temps, d'autant qu'il n'y a pas vraiment d'urgence. C'est un mépris global ». [Le Figaro permet de voter pour ou contre le recours au 49.3](#)

?

**Sobeval.** Le ministre de l'Agriculture a annoncé vendredi la suspension de l'abattoir Sobeval à Boulazac ! Dès que des mesures correctives seront mises en place, l'entreprise pourra reprendre son fonctionnement. L'abattoir emploie 450 personnes et abat près de 700 veaux par jour. Dans un communiqué de presse, les parlementaires de Dordogne de la majorité, Jacqueline Dubois, Cécile Dulon et Rémi Rozie soulignent leur confiance pour l'entreprise SOBEVAL, fleuron de l'activité économique de la Dordogne, souvent considérée comme un modèle, et leur dirigeant Gilles Gauthier, qui doivent faire face à une mesure de suspension partielle de leur activité après une inspection diligentée par la direction générale de l'alimentation. La Sobeval met en place depuis samedi des mesures de correction pour se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur et éloigner toute suspicion. Ils espèrent le rétablissement total de l'activité dans l'intérêt commun, et demandent l'apaisement dans l'attente des bonnes décisions pour lever les inquiétudes légitimes de la population, celles des salariés, des éleveurs du département et de leurs syndicats tout en sécurisant l'avenir de l'entreprise.

Un rassemblement s'est tenu samedi à Périgueux contre l'abattoir. Un ancien salarié de Sobeval a témoigné alors qu'il a remis sa démission vendredi. "Les veaux pouvaient se réveiller sur la chaîne d'abattage" dit-il. "Les animaux voyaient leurs semblables mourir"... "Une prime de rentabilité poussait à l'abattage, à la tuerie chiffrée. 90 à 100 animaux par heure, parfois 120 à 140"... Le courage des lanceurs d'alerte a été salué. Selon un membre du Parti animaliste de Gironde : "les règles de l'étourdissement doivent être correctes". De son côté, l'intersyndicale des agriculteurs de Dordogne apporte son soutien à Sobeval et appellent à la mobilisation ce mardi à 10h devant la préfecture. D'après eux, "le contrôle de jeudi dernier a relevé deux non-conformités mineures qui ne concernent pas la mise à mort des animaux".

Une mère de famille a tué accidentellement sa fillette de 16 mois en faisant marche arrière avec sa voiture dans la cour de sa maison, samedi soir vers 20h30 à Montpon-Ménéstérol. En arrêt cardio-respiratoire à l'arrivée du médecin du Smur, les secours n'ont rien pu faire pour réanimer le bébé. Une enquête a été ouverte.

Un Terrassonnais de 22 ans écope de six mois de prison ferme pour des sévices graves ou actes de cruauté envers son chiot de 4 mois, un croisement de rottweiler, berger allemand et beauceron. Les faits remontent à juillet dernier, notamment des coups de pied et de poing mais aussi de tong, d'après une des deux avocates de la SPA représentée en tant que partie civile. Le jeune homme était jugé également pour avoir détérioré un volet roulant à la clinique vétérinaire Freminet-Ruelle de Terrasson. Il avait tenté d'entrer par effraction dans l'établissement "pour avoir des nouvelles de son chien". L'animal lui avait été retiré le même jour suite aux violences commises. Hospitalisé et opéré d'urgence, le chiot possède désormais un bassin déséquilibré. La guérison complète reste réservée, selon l'expertise du vétérinaire. Le chien a été placé dans une famille d'accueil. Ne cessant d'interrompre les membres du tribunal, le prévenu aurait accentué sa peine à huit mois de prison dont deux avec sursis et mise à l'épreuve de deux ans, avec l'interdiction de détenir tout type d'animal, la confiscation du chien et sa remise à une association agréementée, à 3.000€ de dommages et intérêts envers la SPA et la fondation Brigitte Bardot.

**Les événements de la semaine à venir :** le [2e Salon du Livre de Terrasson](#) dimanche 8 mars toute la journée à la salle des fêtes de Terrasson, avec La Marzell e qui reçoit plus d'une cinquantaine d'auteurs dont Magda Pascarel qui rendra un hommage à Simone Veil à 11h et 16h, et la chanteuse Stone qui vient dédicacer son livre "Complètement stone" aux Ed. Robert Laffont, Stone milite notamment dans la lutte pour "la protection de la nature" et pour "la protection animale", membre de l'Association Stéphane Lamart, dédiée à la défense des droits des animaux, et de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD), elle est aussi végétarienne et passionnée d'écologie avec Pierre Rabhi et de



communication avec l'au-delà... ; Ma première Séance de cinéma dès 3 ans, au Ciné Vox de Montignac mercredi 4 mars à 10h30 avec le film « L'Odyssée de Choum » ; assemblée générale de la Croix Rouge samedi 7 mars à Thenon ; la

[journée Contes et légendes à Condat-sur-Vézère](#)

samedi 7 mars avec une conférence le matin et deux spectacles samedi après-midi ; soirée dîner-spectacle organisée par Jean-Bernard Lavaud, avec Sergio, le chanteur du cabaret L'Ange Bleu à la salle de l'aérodrome de Condat samedi 7 mars à 20h, tout compris 55€, tél. 06.71.91.25.31 ; soirée conte avec Daniel Chavaroche et son spectacle : "Occitan, mais je me soigne", où le conteur dévoile un peu de sa vie pétrie dans la culture d'oc, un récit en français truffé d'expressions, de comptines et de chants en oc, samedi 7 mars à 20h30 à la salle des fêtes de St Geniès, entrée 8€, 06.81.77.83.98.

**Quatre lotos** cette semaine... un [loto de la FNATH du Lardin ce mercredi 4 mars](#) à 20h30 à la salle des fêtes de Le Lardin, premiers lots lave-vaisselle et trotinette électrique, 2.500€ de lots et bons d'achats, carte cadeau de 300€... ouverture des portes à 18h ; le

[Loto local des élèves des BTS agricoles et des Jeunes Agriculteurs](#)

le vendredi 6 mars à 20h à Terrasson, salle des fêtes, avec produits locaux, buvette et gâteaux ; le

[Grand Loto du comité des fêtes de Cublac](#)

samedi 7 mars à 20h30 à la salle polyvalente avec une voiture à gagner, une Skoda Fabia, et plusieurs lots de valeur : TV-tour de son-meubles, salon de jardin-plancha-parasol, bon d'achat de 500€, écrans géants, boulier pro, tél. 05.53.50.56.98 ; et un

[grand loto à la salle des fêtes de Montignac avec l'ESM football](#)

samedi à 21h, un séjour d'une semaine pour quatre personnes sera à gagner.

Les trois candidats aux municipales à Terrasson sont en campagne... Dominique Bousquet, était en réunion publique, vendredi, avant une nouvelle réunion cette fois-ci sur le thème des commerces vendredi 6 mars à 20h30 salle l'Entracte. De son côté, Jean Bousquet, 2e adjoint au maire sortant Pierre Delmon, donnera une interview le mercredi 4 mars à 11 h en direct sur Ewanews Live page Facebook. Régine Anglard organise sa grande réunion publique le lundi 9 mars à 20h30 à la salle des fêtes... Une réunion publique de présentation du projet de la liste "Une nouvelle équipe pour La Feuillade" menée par Mireille Van Veydevelt aura lieu le jeudi 5 mars à 20h30 à la salle des fêtes de La Feuillade...